Communauté de Communes
Lomagne Gersoise
Territoire d'@ccueil et d'Excellence

RAPPORT D'ACTIVITES

COMMUNAUTAIRES

2016

I – RESUME DES PROJETS MENES
ET
DES ACTIONS DE COMMUNICATION

1. Projets et actions menés par compétence

- Economie
- Zones d’activités
- Tourisme
- Environnement
- Aménagement de l’espace et mobilité
- Habitat et urbanisme
- Voirie
- NTIC
- Ecole de musique

RESUME DES PROJETS MENES

① - Economie

- ***Poursuite du travail d'accompagnement du Service Economie :***

- Régime d'avances remboursables : 2 dossiers validés pour des investissements productifs pour un montant de 10.100 €. Il s'agit des entreprises Vival à Miradoux et Bella Italia à Fleurance.
- Travail en partenariat et réunions avec les associations de commerçants, ACAL32 et Fleurance Action pour engager une dynamique territoriale de l'animation commerciale.
- Accompagnement des commerçants dans le cadre du calendrier AD'AP : une trentaine de dossiers accompagnés.
- Près de 75 porteurs de projets reçus en 1er accueil.
- Rencontres avec une 40aine de « nouveaux arrivants » et présentation des missions du service économie
- Suivi des entreprises de la pépinière : Cabinet DAC, ARKORIS, NINET PLV, DUCKPRINT, PACIFIC WEST FOODS, ABORA, SOHE, DA COSTA, ORALU, MPS.
- Intégration à la pépinière : CGF 32, MORGAN H (atelier)

- ***Mise en œuvre de la stratégie économique :***

- Suivi et gestion de la bourse de l'Immobilier des entreprises, 31 offres recensées
- Suivi de l'observatoire économique des immatriculations et des radiations.
- Suivi de la convention de revitalisation ITM LAI, accompagnement des projets des entreprises, participation aux Comités d'engagement à la sous-préfecture de Condom : Ont été attribués 290.000 € de subventions et 105.000 € de prêts, ce qui représente 73 emplois.
- Participation aux réunions Service Public pour l'Emploi (SPEL)
- Alimentation de la Bourse de l'emploi qui recense l'ensemble des offres d'emploi sur le territoire
- Forum du recrutement le 17/03/2016 : 42 entreprises, 200 offres d'emploi, 600 visiteurs, 81 contrats signés (70 CDD, 11 CDI).

RESUME DES PROJETS MENES

- Animations à la pépinière :

  - Petits déjeuners ECO et ECOnviviales (Apprentissage financement et règlementation, employer un sapeur-pompier volontaire, Banque de France)
  - Opération Transmission – Reprise d'entreprises avec la chambre d'agriculture : réunion d'information à la pépinière avec la Chambre d'Agriculture du Gers.
  - Opération Transmission Reprise avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gers : 13 dossiers.
  - Opération ECO DEFIS labellisation de 10 entreprises/commerces avec la CMA.

- ***Poursuite de la démarche Pôle 21 :***

- La marque économique de la Lomagne Gersoise, dont l'objectif est de fédérer les initiatives de toutes les forces vives, des acteurs économiques, de tisser des réseaux et mettre à disposition des outils de développement pour faciliter toute action permettant de palier à la crise économique et au développement du territoire de la Lomagne Gersoise qui est à la fois un véritable carrefour économique ouvert sur l'économie du Sud-Ouest et une destination très agréable à vivre.
- Pôle 21 c'est un espace collaboratif à destination des décideurs économiques. Pôle 21 repose sur les entreprises. C'est une forme de management territorial innovant.
- Pour accompagner encore plus les filières de notre territoire, sont proposées 3 trois nouveaux clubs d'entreprises qui permettent de débattre régulièrement sur les attentes spécifiques de ces thématiques : le 1er dédié démarche PTCE engagée autour de l'agroalimentaire, les plantes aromatiques et médicinales, le 2nd dédié aux entreprises du Bâtiment et Travaux Publics, et le 3e dédié au commerce.
- Continuité dans la rédaction de la Newsletter pour une diffusion régulière quasi mensuelle (7 pour l'année).
- Reprise du film de promotion économique "DEVENEZ LES NOUVEAUX ACTEURS DE POLE 21" : Tournage au nouveau Bleu de Lectoure en septembre et mise en ligne de la nouvelle version et diffusion dans les cinémas de Lectoure et Fleurance pendant la période des fêtes de fin d'année.

En ligne sur :

https://youtu.be/hBKyhi4_6pM

- ***Participation financière à la soirée organisée par le Club Entreprendre en Gascogne :*** conférence de Philippe CROIZON
- ***Réalisation des travaux pour la création d'ateliers de production*** en extension de la Pépinière d'entreprises à Lectoure, pour un montant de travaux de 350.453,03 € HT,
  Maîtrise d'œuvre et contrôles : 25.148,50 € HT.
  Inauguration le 19/09/2016 en présence des représentants de l'Etat, de la Région, du département et de la commune de Lectoure. Première entreprise : Morgan H, créateur de meubles.
- ***Réalisation des travaux pour la création d'un parking de 12 places*** en extension de la Pépinière d'entreprises à Lectoure, pour un montant de travaux de 29.902,70 € HT.
- ***Projet de Consultation d'entreprises pour l'aménagement d'un parking de 9 places***, Rue de la Pépinière à Fleurance.
- ***Agriculture :***

- Accompagnement financier pour la manifestation GASCOGNE AGRI (1000 €)
- Accompagnement association pour la promotion du melon de Lectoure dans la démarche IGP

RESUME DES PROJETS MENES

② - Zones d'activités

- Réalisation des travaux de démolition des anciens silos de Catusse sur la zone industrielle de Fleurance, pour un montant de 35797.20 € HT.

- Travaux de rénovation de l'éclairage public de la ZA Lacouture à Lectoure, pour un montant de 51.573,48 € HT,
  Subventions du Syndicat d'Electrification du Gers de 10.314,70 € (20%) et Pays Portes de Gascogne (Territoire à Energie Positive et Croissance Verte) pour un montant de 10.000 € (20%).

③ - Tourisme

- **Chargé de mission**

  Suite au départ d'Esther LEVINE, Jérôme DAUZATS a pris ses fonctions en janvier 2016. Il a pris immédiatement la suite des missions et travaux engagés par Esther LEVINE

- **Quatre missions prioritaires :**

- MISSION 1 (VOLET INSTITUTIONNEL) : instituer l'Office de Tourisme communautaire d'un point de vue statutaire (EPIC), règlementaire et fonctionnel – faire adopter les délibérations communautaires, définir le mandat des élus communautaires au sein du Comité de Direction, créer un conseil de développement chargé d'accompagner les réflexions techniques et stratégiques de l'office de tourisme

- MISSION 2 (VOLET STRUCTUREL et SOCIAL) : préparer la fusion des trois offices communaux existants : reprise des personnels, fiches de postes, contrats de travail, cadre social et conventionnel avec accompagnement d'un cabinet extérieur spécialisé en droit social – dissolution ou mutation des organismes dessaisis agissant en 2016 sous convention temporaire

- MISSION 3 (VOLET STRATÉGIQUE) : donner un nom à l'office de tourisme communautaire – engager une phase communication et visuels (logo, dépôt marque, nom de domaine) - rédiger un schéma général de politique touristique du territoire et réaliser des fiches d'actions opérationnelles – concertation et choix des approches stratégiques en commission tourisme

- MISSION 4 (VOLET FISCAL) : instituer une taxe de séjour communautaire applicable dès 2017 et pour l'ensemble des 43 communes du territoire.

- **Fin de mission**

  Au 31 décembre 2016, les missions conduites à leur terme ont entrainé la mutation de poste du chargé de mission vers les fonctions de directeur de l'EPIC office de Tourisme Gascogne Lomagne.

- **Projets**

  En réponse à des appels à projets régionaux sur l'aide au renouvellement et à l'attractivité des bourgs centres, deux projets ont été identifiés par la communauté de communes et les communes de Fleurance et Lectoure :

- La création d'un Laboratoire d'Initiatives Rurales à Fleurance, qui intègre un incubateur de startup dans la nouvelle économie numérique du tourisme, des espaces de co-working, d'animation scientifique et de mémoire, ainsi que les locaux du bureau local de l'office de tourisme communautaire.

  Le regroupement, en un seul lieu, d'activités distinctes mais pouvant être interdépendantes (recherche et développement de produits, promotion, vente, formation/information) est destiné à créer un effet de synergie entre entrepreneurs, acteurs institutionnels de la promotion et de la commercialisation et clientèle.

- La rénovation et le développement de l'espace accueillant l'office de tourisme communautaire et ses nouveaux services à Lectoure (siège social, pôle numérique et commercial, services centraux de concertation et de conciergerie).

  Les deux projets retenus, les études sont en cours pour un commencement des travaux prévus en 2017.

- **Entretien des sentiers de randonnée**

Programme de valorisation et de plantations le long des chemins de randonnées.

Ont ainsi été réalisées les opérations suivantes :

- Plantations à LA ROMIEU :
- plantations de haies au lieu dit "Les Toupies" : au printemps 2016
- Longueurs plantations : 250 m

- Plantations à LA SAUVETAT :
- plantations de haies champêtres au lieu-dit "Constantin" au printemps 2016
- Longueurs plantations: 400 m

Aire de pique-nique
- Commune de Montestruc – Lieu-dit « Belloc »
- Commune de Lectoure – Vallée du Touron et lieu-dit « Abat »
- Commune de La Romieu – Lieu-dit « Triqué »

Entretien annuel
- 2 passages de nettoyage avec machine en bordure de plantation
- 2 passages de nettoyage manuel entre les plantations

Sur le plan budgétaire, 5.000 € par an sont consacrés aux plantations et aménagements pour valoriser les chemins.
Le fonctionnement du service représente un coût de près de 80.000 € sur l'année, hors amortissement de matériel,
et compte 3 agents représentants 1,5 équivalent temps plein.

④ - <u>Environnement</u>

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

- Sur la périodicité 2009 - 2016, le contrôle de bon fonctionnement des installations existantes a été réalisé sur l'ensemble du territoire. En 2016, 1249 contrôles ont été réalisés.
- En matière de neuf : 60 chantiers contrôlés avec conformité et 81 dossiers instruits (comprenant les permis de construire et les réhabilitations). 54 CU ont été instruits.
- Une opération de réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif a été lancée sur 9 dossiers avec l'agence de l'eau Adour Garonne.

« Plan Paysage ».

Cet appel à projets poursuit 2 objectifs. Le premier consiste à inviter des territoires à expérimenter et à innover dans leur approche paysagère, en vue de formuler ces objectifs de qualité paysagère. Le second objectif de cet appel à projets consiste, sur la base d'une capitalisation et d'une consolidation de la méthodologie au niveau national, à diffuser et à promouvoir ensuite, au-delà même de l'outil plan de paysage, la démarche paysagère.

Le diagnostic a été réalisé en 2016, 2017 devant être consacré à la concertation et l'animation avec la mise en place de balades paysagères et de cafés du paysage.

Développement durable

Labélisé « Territoire à Energie Positive et à Croissance Verte » (TEP-CV), la Lomagne Gersoise a mené différentes actions en faveur de notre réduction de consommation d'énergie : acquisition de 3 véhicules électriques pour son parc automobile, rénovation de l'éclairage public en zones d'activités, étude sur une unité de méthanisation, mais aussi, opération recy'go (recyclage de papier en partenariat avec La Poste)…

RESUME DES PROJETS MENES

1003004

LA POSTE
SOLUTIONS
BUSINESS

REÇU LE
27 MARS 2017
CCLG

recy'go

CERTIFICAT DE RECYCLAGE
Attribué pour l'année 2016

N° client : 337722

La Poste atteste qu'en 2016, COMMUNAUTE COMMUNES LA LOMAGNE GERSOISE lui a confié le recyclage de :
366 kg de papier

Son engagement dans le programme Recy'go lui a permis de :

- Générer une économie de 110 Kg de CO2
- Contribuer au développement de l'Economie Sociale et Solidaire à travers le traitement et la valorisation du papier.
- Participer au recyclage du papier en France, selon les normes environnementales en vigueur.

Ce certificat correspond au site de :
8 AVENUE PIERRE DE COUBERTIN
32500 FLEURANCE

Sophie HERTLING
Directrice de l'Unité d'Affaires Recyclage et Réemploi

Source : Eco Folio et Eco-emballages 2010 - 300 kg de CO_2 pour 1 000 kg de papier recyclé + 400 kg de CO_2 pour 1 000 kg de carton recyclé.

NEUTRE en CO_2 laposte.fr/neutralitecarbone

LE WWF S'ENGAGE AVEC LA POSTE POUR UN COURRIER RESPONSABLE WWF

La Poste - SA au capital de 3 800 000 000 € - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA 75015 PARIS.
BSCC 01/2017 - Ce courrier a été imprimé sur du papier 100% recyclé et fabriqué en France grâce au programme Recy'go.

⑤ - Aménagement de l'espace et mobilité

- Service de **Transport à la Demande** en 2016.
  120 inscrits sur 28 communes, 778 trajets effectués représentant 19.983 km parcourus.
  Le coût du service s'élève à 30 450,27 € en 2016

Lieu de destination	Nb de trajets	Kms	Coût	Recettes utilisateurs
Fleurance	489	10 962	18 525,78 €	2 087,00 €
Lectoure	243	6324	10 687,56 €	960,00 €
Condom	46	2 697	4 557,93 €	274,00 €
TOTAL	778	19 983	33 771,27 €	3 321,00 €
Cout total 2016				**30 450,27 €**

- Membre du syndicat mixte SCoT de Gascogne pour la réalisation d'un **Schéma de Cohérence Territorial**
  Montant de la cotisation en 2016 : 34 565,70 €

⑥ - Habitat et urbanisme

- Aire d'accueil des gens du voyage : En 2016, le taux d'occupation moyen est de 58% et évolue entre 8% à 99% selon les mois.
- Mise en œuvre d'une Opération Pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) revitalisation-rurale en régie - début du suivi animation en juillet 2016 et de l'accompagnement aux aides complémentaires (façades, menuiserie, lutte contre la vacance)
- Service urbanisme :
  - Instruction des autorisations d'urbanisme pour 40 communes au 31 décembre 2016 pour un volume d'environ 1141 actes
  - Accompagnement de 6 collectivités pour la réalisation ou la révision de leur document d'urbanisme
  - Réalisation en régie de modification ou de modification simplifiée de PLU communaux

RESUME DES PROJETS MENES

⑦ - Voirie

Voirie 2016

1) Redéfinition de l'intérêt communautaire en matière de voirie

Périmètre arrêté en cette fin d'année, ci-dessous le nouveau périmètre :

Voie spécifique : équipements desservant l'ensemble du territoire				
Sidel	de la RN 21 au portail	Pauilhac	2350	ml
EPSL	de la RN 21 à l'entrée des parkings	Fleurance	310	ml
	de la RN 21 à l'entrée des EPSL	Lectoure	500	ml
		TOTAL	**3160**	**ml**
			3	**km**

Voie économique : établissement recevant plus de 4000 personnes par an				
Golf	liaison RN21 -> RD (Fleurance)	17 500 pers/ans (rest. + Golf)	1841	ml
	de la VC 7 au Golf (Fleurance)			
Lac des trois vallées	RN 21 -> le lac (Lectoure)	10 000 pers/ans	1950	ml
Camp de Florence	de la RD au camp (La Romieu)	4 400 pers/ans	205	ml
ABCD Matine	VC 9 RD->RD (Brugnens)		80	ml
	CR mairie (Brugnens)		200	ml
Le Jardin de Coursiana - La Romieu		6 900 pers/ans	545	ml
		TOTAL	**4821**	**ml**
			5	**km**

Voie fort trafic : voie supportant plus de 200 véhicules par jour			
Lectoure -> Tané -> Castelnau d'Arbieu (243v/j)	Lectoure	6062	ml
(dont 500ml également spécifique)	Castelnau	3393	ml
RD Castelnau d'Arbieu -> Aurenque -> RN 21 (267v/j)	Castelnau	2120	ml
	Pauilhac	795	ml
	TOTAL	**12370**	**ml**
		12	**km**

Voie de désenclavement : voie reliant le bourg à une RD, depuis le panneau de sortie d'agglomération en direction du territoire			
Berrac	RD->village (en direction du territoire)	765	ml
Cadeilhan	RD->village (en direction du territoire)	640	ml
Castelnau d'Arbieu	RD->village (en direction du territoire)	150	ml
St Martin de Goyne	RD->village	600	ml
	TOTAL	**2155**	**ml**
		2	**km**

2) Dépendances vertes

Réalisation d'une consultation, 5 entreprises retenues pour 6 secteurs.
Montant total TTC du coût des dépendances vertes : 26 793,72 €

3) **Entretien voirie** : Suite à une consultation, l'entreprise Travaux Publics de Gascogne a été retenue pour le lot voirie et l'entreprise Tagliaferri pour le lot assainissement.

4) **Dégâts d'orage** - inondations :

Inondation : Nettoyage de la route d'Aurenque suite aux inondations : 720€ TTC

Orage du 15 et 16 avril 2016 : voie communautaire du lac des trois vallées à Aurenque.
Nettoyage et remise en état par l'entreprise Tagliaferri : 1.890€ TTC

Orage du 29 mai 2016 : voie communautaire du lac des trois vallées, au niveau de chez Mr Vandenbon : 630€ TTC

Voie communautaire de Lagarde Fimracon, au niveau de chez Mr Bense : 360€ TTC
Voie communautaire de Goutz : 315€ TTC

Montant total des dégâts 2016 : 3.915 € TTC

RESUME DES PROJETS MENES

Programme voirie 2016

Compte tenu du nouveau périmètre de voirie communautaire, il est choisi de rendre les voiries dans un état convenable et de ce fait, privilégier les travaux sur les voiries revenant aux communes.

Tableau récapitulatif des travaux réalisés en 2016

Commune	Cl.	Désignation	Montant HT	Montant TTC
Fleurance - Sainte-Radegonde	1	CC 01	14 503,33 €	17 404,00 €
Fleurance - liaison RN 21 Hameau des étoiles	1	CC 02	3 435,56 €	4 122,67 €
La Sauvetat	2	CC 03	4 593,09 €	5 511,71 €
Cézan - Camping les Angeles	3	CC 04		
Préchac - Cézan	1	CC 05	24 909,94 €	29 891,93 €
Préchac - Réjaumont	1	CC 06	2 259,86 €	2 711,83 €
Montestruc - Puységur	2	CC 07	614,75 €	737,69 €
Miramont - Gavarret - Montestruc	1	CC 08	3 822,59 €	4 587,11 €
Pis - Miramont	1	CC 09	905,24 €	1 086,28 €
Taybosc - Pis - Miramont - Lalanne	1	CC 10	33 847,80 €	40 617,36 €
Taybosc	3	CC 11	2 034,61 €	2 441,53 €
Goutz - Céran	1	CC 12	7 004,74 €	8 405,69 €
Céran	3	CC 13		
Céran	3	CC 14		
Cadeilhan	3	CC 15	929,50 €	1 115,40 €
Cadeilhan	3	CC 16	79,92 €	95,91 €
Cadeilhan	2	CC 17	1 835,99 €	2 203,18 €
Cadeilhan	1	CC 18	562,46 €	674,95 €
Brugnens	1	CC 19		
Brugnens	1	CC 20		
Lectoure - Castelnau d'Arbieu (lac 3 vallées)	1	CC 21	17 897,45 €	21 476,93 €
Lectoure - Castelnau d'Arbieu (Tané)	1	CC 22	2 292,25 €	2 750,70 €
Castelnau d'Arbieu (Aurenque)	1	CC 23	9 176,08 €	11 011,29 €
Castelnau d'Arbieu - Urdens - Fleurance	1	CC 24	412,50 €	495,00 €
La Romieu - St Aignan	3	CC 25	300,00 €	360,00 €
La Romieu - Camping de Florence	1	CC 26	888,05 €	1 065,66 €
La Romieu	3	CC 27	570,00 €	684,00 €
La Romieu - Lagarde Fimarcon	1	CC 28	13 043,63 €	15 652,35 €
Lectoure	3	CC 29	1 979,08 €	2 374,90 €
Berrac	1	CC 30	4 486,77 €	5 384,12 €
Mas d'Auvignon	2	CC 31	1 138,00 €	1 365,60 €
Larroque-Engalin	2	CC 32	6 718,75 €	8 062,50 €
Castéra-Lectourois	2	CC 33	13 040,42 €	15 648,50 €
Saint Mézard	1	CC 34	9 210,17 €	11 052,20 €
Castéra-Lectourois		CC 35	1 036,06 €	1 243,27 €
Cadeilhan	2	CC 36		
Berrac – Saint-Martin de Goyne	2	CC 37	13 984,69 €	16 781,63 €
Lagarde-Fimarcon	1	CC 38	21 660,19 €	25 992,23 €
La Romieu	1	CC 39	1 828,01 €	2 193,61 €
Castéra-Lectourois		CC 40	1 780,08 €	2 136,10 €
		CC 41		
		Montant Total	**222 781,54 €**	**267 337,85 €**

RESUME DES PROJETS MENES

Service commun

Ci-dessous le tableau récapitulatif des communes adhérentes et des montants de travaux suivis.
Montant service de base (adhésion annuelle) : 2€ par habitant
Montant service complémentaire (suivi travaux) : 4% du montant HT des travaux.

			2016	SERVICE DE BASE	SERVICE COMPLEMENTAIRE		TOTAL
	Code	Commune	hab	2€/habitant	Montant travaux HT	4% du total HT	coût / commune
1	066	Brugnens	272	544 €	46 083,40 €	1 843,34 €	2 387 €
2	078	Castelnau-d'Arbieu	230	460 €	24 086,65 €	963,47 €	1 423 €
3	085	Castet-Arrouy	188	376 €	6 816,46 €	272,66 €	649 €
4	101	Céran	217	434 €	3 265,00 €	130,60 €	565 €
5	102	Cézan	205	410 €	5 098,00 €	203,92 €	614 €
6	131	Flamarens	132	264 €	13 549,81 €	541,99 €	806 €
7	146	Gimbrède	311	622 €	84 340,48 €	3 373,62 €	3 996 €
8	150	Goutz	191	382 €			382 €
9	188	Lamothe-Goas	73	146 €			146 €
10	195	Larroque-Engalin	49				
11	253	Miradoux	538	1 076 €	21 233,60 €	849,34 €	1 925 €
12	255	Miramont-Latour	161	322 €			322 €
13	286	Montestruc-sur-Gers	745	1 490 €			1 490 €
14	306	Pauilhac	703	1 406 €	23 929,24 €	957,17 €	2 363 €
15	314	Peyrecave	79	158 €	1 962,54 €	78,50 €	237 €
16	318	Pis	99	198 €			198 €
17	320	Plieux	150	300 €	26 629,39 €	1 065,18 €	1 365 €
18	328	Pouy-Roquelaure	129	258 €			258 €
19	337	Puységur	76	152 €			152 €
20	341	Réjaumont	229	458 €			458 €
21	395	Sainte-Mère	216	432 €	9 352,27 €	374,09 €	806 €
22	405	Sainte-Radegonde	188	376 €	33 505,00 €	1 340,20 €	1 716 €
23	396	Saint-Mézard	220	440 €			440 €
24	429	Sempesserre	330	660 €	26 375,45 €	1 055,02 €	1 715 €
25	441	Taybosc	73	146 €			146 €
			5 804	**11 510 €**	**326 227,29 €**	**13 049,09 €**	**24 559 €**

RESUME DES PROJETS MENES

⑧ - NTIC

- Poursuite de la mise en œuvre de la couverture de l'ensemble des zones blanches du territoire et participation au syndicat mixte ouvert Gers Numérique pour la mise en œuvre du SDAN (Schéma Départemental d'Aménagement Numérique) pour le très haut débit pour un montant de 145.201 € par an.
- Système d'Informations Géographiques (SIG) : poursuite de l'intégration des données en lien avec le service urbanisme.

⑨ - Ecole de musique

Nombre d'élèves : 230 à la rentrée 2016
Nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire : 140
La participation des parents représentait 18 % du coût réel engagé par la collectivité.
- Pour l'année 2016-2017, 18 concerts d'élèves répartis sur les communes (Réjaumont, Pauilhac, Castet-Arrouy, Ste Radegonde, Lagarde Fimarcon, St Martin de Goyne et Fleurance (dont un concert à l'église avec l'orgue) et Lectoure (classes instrumentales, chorales, harmonie junior, orchestre cadet, les ensembles des différentes classes…)
- Création de l'atelier de musiques actuelles qui participe à la 1ère rencontre des ateliers de musiques actuelles du Gers à Masseube
- Des stages (saxophones, guitares, ensemble de cuivres, accompagnement avec le piano, batterie, chorale ados, harmonie junior….) qui ont souvent donné lieu à des concerts de restitution de stages
- Participation à la fête de la musique (Ehpad et hôpital sur Fleurance)
- Spectacle de fin d'année à Fleurance avec Starmania
- Echange entre les écoles de musique de la Lomagne Gersoise et Castelnaudary avec la classe de clarinette ; entre notre chorale d'adultes et la chorale de Condom, entre notre classe de saxophone et le conservatoire de Dax
- Participation au festival Cuivro Foliz de Fleurance
- Atelier sur la respiration et la conscience du corps proposé par l'Association des amis de l'école de musique et assuré par Inès Heller

Pour élaborer l'ensemble de ces projets et actions, les différentes commissions thématiques se sont réunies 38 fois en 2016 :

COMMISSIONS	Nb de réunions
Affaires générales	6
Développement économique, Emploi et Innovation	4
Commerce Artisanat Agriculture	4
Tourisme et Attractivité du territoire	5
Habitat et Urbanisme	1
Services à la population	4
Aménagement de l'espace et du territoire communautaire, mobilité	1
Projet de territoire, coopération et contractualisation	1
Environnement Développement Durable Energies Renouvelables	5
Travaux et Equipements communautaires	2
Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges CLETC	5
TOTAL	**38**

2. Actions de communication

- En commun
- Supports de communication numérique
- Vœux de la CCLG Fleurance
  15 janvier 2016

JOURNAL EN COMMUN

En 2016, 2 numéros du journal sont parus : le n°40 en avril, le n°41 en septembre.

Les sujets dans En Commun n°40 :

- Un plan de relance de l'investissement en Lomagne Gersoise
- Budget : zoom sur les finances communautaires
- Environnement : Territoire à énergie positive pour la croissance verte
- Economie sociale et solidaire : SCOP Ethiquable, AAE, MPS
- Nouveaux arrivants : 1 restaurant, 4 services, 4 commerces

En commun

L'actualité trimestrielle de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise

édito

La Lomagne Gersoise a procédé en ce début d'année à son traditionnel débat d'orientations budgétaires, occasion d'échanger sur le projet politique à mener d'ici 2020, dans un contexte économique délicat et une profonde évolution règlementaire des collectivités territoriales.

Les orientations budgétaires adoptées prévoient le maintien des taux de fiscalité et la poursuite des efforts pour la maîtrise des charges de fonctionnement, alors même que comme l'ensemble des collectivités territoriales, la communauté de communes devra faire face à une importante ponction sur ses dotations d'Etat.

En lien avec les nouvelles compétences transférées au 1er janvier 2016 (tourisme, bâtiments scolaires et politique locale du commerce), vos conseillers communautaires ont surtout souhaité engager un plan d'investissement ambitieux afin de renforcer le rôle de la Lomagne Gersoise dans l'aménagement du territoire et le déploiement d'une offre cohérente de services aux populations, en particulier en ce qui concerne les équipements scolaires et de santé.

Premier pôle industriel du Gers, ce plan de relance est également l'occasion pour la Lomagne Gersoise de soutenir une filière forte du territoire, celle du bâtiment, qui souffre particulièrement à l'instar du monde agricole pour lequel là aussi nous nous devons de mettre en œuvre tous les moyens pour soutenir la structuration et l'émergence de filières courtes et raisonnées.

Favoriser l'accueil de nouvelles populations, soutenir l'emploi, tels sont en définitive les orientations que le débat d'orientations budgétaires nous fixe pour l'avenir, dans un objectif de qualité de vie partagée.
Territoire d'Accueil et d'Excellence, la Lomagne Gersoise est également un espace de solidarité, de mutualisation, où chacun doit avoir sa place.

Bien amicalement vôtre !

Jean-Louis CASTELL
Président de la Lomagne Gersoise

BUDGET COMMUNAUTAIRE

Un plan de relance de l'investissement en Lomagne Gersoise

Lors de son débat d'orientations budgétaires, le Conseil communautaire a fixé les orientations suivantes :

AMÉLIORER l'attractivité du territoire pour l'accueil de nouvelles populations avec la mise en œuvre d'une politique d'investissements structurants et équilibrés vers les services à la population (particulièrement en matière d'offres de santé et d'équipements scolaires) dans un objectif de qualité de vie partagée.

SOUTENIR les filières et secteurs du territoire créateurs d'emplois, notamment l'agriculture, l'agroalimentaire, l'agrobiologie, le commerce, le BTP, l'innovation, l'économie touristique, par le maintien d'une offre de services et d'équipements adaptée, dans une logique d'économie durable et de développement des filières courtes.

ENGAGER pleinement le territoire communautaire dans la démarche Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte par une prise en compte constante, et au sain de toutes les compétences communautaires, des préoccupations environnementales et de la valorisation des ressources naturelles, en encourageant les comportements écoresponsables.

RAISONNER en territoire solidaire et équitable, s'appuyant sur le pacte territorial de solidarité financière et fiscale et le schéma de mutualisation, avec la mise en œuvre de transferts de charges équitables à l'échelle territoriale, la prise en compte des charges de centralité et le maintien des mécanismes de péréquation sur le territoire par les fonds de concours.

LE DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (D.O.B.), en quoi cela consiste ?

Temps fort de la procédure budgétaire, le D.O.B. précède le vote du budget.

Il a pour vocation d'éclairer le vote de l'Assemblée en présentant des éléments d'analyse rétrospective et prospective, des informations sur les principaux investissements projetés, sur le niveau d'endettement et son évolution prévue, ainsi que sur l'évolution envisagée des taux d'imposition.

Depuis l'adoption de la loi NOTRe, il doit désormais comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs, avec l'évolution prévisionnelle des dépenses de personnel, l'évolution des rémunérations, l'évolution des avantages en nature, et l'évolution du temps de travail.

Retrouvez la note sur : www.lomagne-gersoise.com/Documents-administratifs

Immobilier d'entreprise : de nouveaux ateliers de production ouvriront en 2016 sur le site de la Pépinière de Lomagne, à Lectoure.

N°40 Avril 2016 sommaire P02 EN MARCHE : BUDGET ET PROJETS P03 INITIATIVE : ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE P04 LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les sujets dans En Commun n°41 :

- Habitat Cadre de vie : La Lomagne Gersoise lance son OPAH
- Economie – immobilier d'entreprises : de nouveaux ateliers de production à Lectoure
- Santé : une sophrologue à la maison de santé de Lomagne
- Environnement – Méthanisation des déchets : lancement d'une enquête auprès des agriculteurs
- Nos grandes filières économiques : Plantes et bien-être (zoom sur le Bleu de Lectoure et l'IGP melon de Lectoure
- Nouveaux arrivants : 1 restaurant, 1 services, 5 commerces, 1 artisan

En commun

L'actualité trimestrielle de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise

édito

La Lomagne Gersoise œuvre au quotidien pour structurer une offre équilibrée de services et d'équipements aux habitants de son territoire. La réforme territoriale, et surtout le projet politique des élus communautaires, lui confirment de plus en plus de compétences en la matière : après l'assainissement autonome, l'école de musique, l'accès internet à haut débit, l'instruction des permis de construire, le transport à la demande, elle va notamment prendre en charge prochainement les investissements nécessaires au maintien d'un maillage cohérent des équipements scolaires.

La Lomagne Gersoise a décidé également de contribuer activement à améliorer le cadre de vie sur son territoire. Elle a donc engagé une opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui permettra aux propriétaires et occupants de mettre en œuvre des travaux dans les logements qu'ils occupent ou louent, avec des aides incitatives. J'ai le plaisir de vous présenter ce dispositif qui est opérationnel depuis ce début de mois.

Je me réjouis également d'accueillir au sein de la Maison de Santé de Lomagne une nouvelle professionnelle de santé, sophrologue, qui vient compléter l'offre de soins proposée. Cependant, le combat se poursuit pour attirer de nouveaux médecins généralistes sur notre territoire et j'ai bon espoir que les efforts consentis par tous, entre l'État, la Région, le Département, la Communauté de communes et les communes, puissent nous permettre d'aboutir rapidement.

L'offre de services pour les acteurs économiques demeure également une priorité d'action de la Lomagne Gersoise avec l'ouverture des ateliers de production de la pépinière d'entreprises qui hébergent déjà une première entreprise. Nous sommes fiers d'avoir chez nous des acteurs économiques dynamiques qui continuent, dans un contexte que l'on dit trop souvent difficile, à oser entreprendre et investir.
C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité qu'à partir de ce numéro, en page 3 "Initiatives", nous puissions vous présenter les grandes filières économiques qui font la richesse et la spécificité de notre territoire, et qui contribuent chaque jour à y maintenir l'emploi : filière plantes et bien être, tourisme, BTP, agroalimentaire, agriculture...

À travers ces actions, nous tentons chaque jour de maintenir nos objectifs d'améliorer l'offre de services à la population et soutenir l'activité économique.

Bien amicalement vôtre !

Jean-Louis CASTELL
Président de la Lomagne Gersoise

HABITAT / CADRE DE VIE

La Lomagne Gersoise lance une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Guy VERDIER, Vice-président à l'Habitat et à l'Urbanisme

En constatant la vétusté de certains logements, l'augmentation de la vacance immobilière dans les centres-bourgs ou l'inadéquation entre l'offre et la demande, la Lomagne Gersoise a décidé de contribuer à l'amélioration de l'habitat sur son territoire.

Une réflexion globale a donc été menée au travers d'une étude pré-opérationnelle qui a conclu, à l'issue du diagnostic, de mettre en œuvre une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Revitalisation Rurale (OPAH-RR). Ce dispositif permet de porter un projet de territoire avec des actions de revitalisation, notamment sur les centres-bourgs de Fleurance, Lectoure et Miradoux.

Vous êtes propriétaire, occupant ou bailleur et vous envisagez des travaux de rénovation de votre bien ?
La Communauté de communes vous accompagne dans le cadre de l'OPAH pour monter votre projet et le dossier de demande de subvention auprès de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

Vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'une maison et vous y habitez ?
Si ce logement est en mauvais état, difficile à chauffer ou mal adapté, vous pouvez, sous certaines conditions (ressources du foyer, localisation du bien), solliciter des aides pour des travaux de réhabilitation, de rénovation énergétique ou d'adaptation du logement (accessibilité, facilités d'usage).

Vous êtes propriétaire d'un bien et souhaitez le louer dans le cadre d'une convention avec l'Anah ?
Vous pouvez, en priorité sur les centres-bourgs de Fleurance, Lectoure et Miradoux, solliciter des aides pour des travaux de rénovation, de rénovation énergétique ou d'adaptation du logement (accessibilité, facilités d'usage) à destination de personnes dont les ressources sont inférieures à certains plafonds.

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS
- Être mieux chauffé
- Rénover votre logement
- Anticiper pour bien vieillir chez vous
- Adapter votre logement à votre handicap
- Rénover les parties communes de votre copropriété

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS
- Améliorer l'étiquette énergétique de votre bien
- Rénover votre bien
- Adapter votre bien pour des personnes âgées ou handicapées
- Rénover les parties communes de votre copropriété
- Bénéficier d'une déduction fiscale sans faire de travaux

LES AXES D'INTERVENTION ET PRIORITÉS
- **Lutte contre l'habitat indigne et les logements très dégradés ;**
- **Lutte contre la précarité énergétique** en incitant à la réalisation des travaux d'économie d'énergie privilégiant notamment les matériaux respectueux du bâti ancien ;
- **Soutien aux travaux d'adaptation des logements** pour favoriser l'autonomie et le maintien à domicile des occupants âgés ou handicapés ;
- **Redynamisation des centres-bourgs** en favorisant la réhabilitation de logements vacants ;
- **Valorisation du patrimoine bâti** en accompagnant des travaux de mise en valeur (façades, menuiseries bois...).

Les objectifs de l'opération et les modalités d'aides de l'Anah, du Conseil Départemental du Gers, de la Lomagne Gersoise et des communes sont établis par convention. La Communauté de communes prévoit d'attribuer des aides complémentaires pour favoriser les sorties de vacance (logements inoccupés) et encourager les rénovations valorisant le bâti existant (primes façade et menuiserie en centre-bourg).

Les personnes intéressées par ce dispositif sont invitées à consulter le projet de convention sur www.lomagne-gersoise.com/OPAH et à contacter Ninon LACHAUX, animatrice OPAH :
05 62 64 26 92 – 07 81 42 09 14 – opah@lomagne-gersoise.com

N°41 Sept. 2016 sommaire P02 EN MARCHE : LA MAISON DE SANTÉ DE LOMAGNE P03 INITIATIVES : LA FILIÈRE PLANTES ET BIEN-ÊTRE P04 LES NOUVEAUX ARRIVANTS

SUPPORTS DE COMMUNICATION NUMERIQUE

En 2016, la Lomagne Gersoise gère et met à jour 2 sites web

www.lomagne-gersoise.com

Fréquentation régulièrement en hausse depuis 2006

www.pole21.com : le site économique

Depuis septembre 2015, la Lomagne Gersoise anime une page facebook : www.facebook.com/LomagneGersoise/

Le principe : un post par jour sur une actualité de la communauté ou du territoire.

La page est en lien avec d'autres pages du territoire (collectivités territoriales, villes, OT, entreprises…)

L'objectif assigné à cette communication est qu'elle apporte l'information la plus pratique et utile possible et rende service à ceux qui la lisent.

Fin décembre 2016, environs 350 personnes suivaient la page facebook Lomagne Gersoise

Présentation des vœux de la communauté de communes de la Lomagne Gersoise à l'espace culturel de Fleurance, le vendredi 15 janvier 2016

Déroulement :

Accueil

Interventions :

1 – **Raymond VALL**, Maire de Fleurance, Sénateur du Gers – Accueil

2 – **Jean-Louis CASTELL**, Président de la CCLG - Présentation des projets et perspectives 2016

3 – **Ronny GUARDIA MAZZOLENI**, Conseiller régional

Cocktail

La Lomagne Gersoise présentait ses vœux vendredi 15 janvier à 18h30 à l'espace culturel de Fleurance.

A cette cérémonie ont été invités tous les élus, entreprises, associations et habitants du territoire, et les partenaires institutionnels de la communauté. Environ 300 personnes y ont assisté.

A cette occasion, le Président Jean-Louis CASTELL est revenu sur les projets et les services pilotés par la communauté de communes.

Economie, tourisme, aménagement du territoire, urbanisme, habitat, environnement, gestion de l'eau, bâtiments scolaires, école de musique… sont autant de domaines où la communauté de communes exerce et développe des compétences qui ont un impact sur notre cadre de vie.

Pour mettre en œuvre les nouvelles compétences qu'elle exerce dès cette année 2016, la Lomagne Gersoise a mis la concertation au cœur de sa gouvernance, en coordonnant ses actions avec ses partenaires institutionnels et en impliquant les acteurs économiques du territoire.

II - INDICATEURS D’ACTIVITES

1. Activité statutaire

- Réunions de l’Assemblée Communautaire,
  dates, ordres du jour

- Réunions de Commissions,
  dates, ordres du jour

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2016

N°	Evénement	Date	Lieu	Fréquentation				Nb de délibérations
				Présents	Représentés	Absents	Total	
1	Bureau Communautaire	29/01/2016	Siège CCLG	12	1	5	18	8
2	Conseil Communautaire	22/02/2016	Siège CCLG	62	4	11	77	10
3	Bureau Communautaire	07/03/2016	Siège CCLG	15	0	3	18	1
4	Conseil Communautaire	22/03/2016	Siège CCLG	67	6	4	77	9
5	Conseil Communautaire	15/04/2016	Siège CCLG	60	5	12	77	19
6	Conseil Communautaire	13/05/2016	Siège CCLG	54	6	17	77	8
7	Bureau Communautaire	19/05/2016	Siège CCLG	13	0	5	18	7
8	Bureau Communautaire	21/06/2016	Siège CCLG	12	0	5	18	3
9	Conseil Communautaire	11/07/2016	Pauilhac	62	7	8	77	14
10	Bureau Communautaire	01/09/2016	Siège CCLG	14	0	4	18	1
11	Conseil Communautaire	12/09/2016	Siège CCLG	50	10	17	77	13
12	Bureau Communautaire	27/10/2016	Siège CCLG	10	0	8	18	7
13	Conseil Communautaire	10/11/2016	Taybosc	50	16	11	77	14
14	Bureau Communautaire	23/11/2016	Siège CCLG	12	0	6	18	2
15	Conseil Communautaire	12/12/2016	Siège CCLG	60	9	8	77	15
16	Bureau Communautaire	20/12/2016	Siège CCLG	12	0	6	18	2
							Total des délibérations prises	**133**

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2016

N°	Réunion	Date	Ordre du jour
1	Bureau	29/01/2016	1/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Lotissement économique du Berdoulet – Modification de la délibération du 07 juillet 2015 2/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Lotissement économique des Gâlis – Modification de la délibération du 04 mars 2014 3/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Zone commerciale de Fleurance – Acquisition de foncier 4/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Pôle Territoriale de Coopération Economique ASAN BIO – Plan de financement prévisionnel 5/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Plan de soutien au commerce local – Plan de financement prévisionnel et de demande de subvention Leader 6/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Laboratoire d'Initiatives Rurales – Demande de DETR 2016 7/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Office de Tourisme Intercommunal – Demande de DETR 2016 8/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Eclairage public en zone industrielle de Lectoure – Demande de DETR 2016
2	Conseil	22/02/2016	1/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la séance du 07 décembre 2015 2/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la réunion de Bureau du 29 janvier 2016 3/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil communautaire 4/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Aide à l'immobilier d'entreprises – Avenant à la convention d'attribution d'une aide à la SARL Hôtel des Doctrinaires 5/ TOURISME ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE – Office de tourisme communautaire – Signature de convention de mandat avec les offices de tourisme existants 6/ TOURISME ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE – Equipements d'intérêt communautaire – Définition de l'intérêt communautaire en matière de sentiers de randonnée 7/ ENVIRONNEMENT – Transition Energétique – Désignation d'un représentant à la commission consultative du SDEG 8/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Finances – Attribution de fonds de concours 9/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budget – Participation annuelle au syndicat mixte SCoT de Gascogne 10/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budget – Débat d'orientation budgétaire 2016
3	Bureau	07/03/2016	1/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Appel à projet FAB LAB – Plan de financement prévisionnel 2/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Eclairage Public – Plan de financement prévisionnel des opérations de rénovation en ZI de Fleurance et Lectour
4	Conseil	22/03/2016	1/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la séance du 22 février 2016 2/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la réunion de Bureau du 07 mars 2016 3/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil communautaire 4/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Avis sur le rapport financier de la CLECT portant évaluation de transfert de charges et modification des attributions de compensation 5/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Modification du tableau des effectifs 6/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Régime Indemnitaire – Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, expertise, engagement professionnel 7/ SERVICES AUX POPULATIONS - Schéma des équipements scolaires et périscolaires – Lancement des études de faisabilité pour la création de groupes scolaires sur les communes de Fleurance et Lectoure 8/ TOURISME ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - Office de tourisme communautaire – Création d'un Etablissement Public Industriel et Commercial « Office de tourisme Gascogne Lomagne » 9/ SERVICES AUX POPULATIONS - Maison de santé de Lomagne – Modification de la délibération du 15 février 2013 portant fixation des redevances d'occupation
5	Conseil	15/04/2016	1/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la séance du 22 mars 2016 2/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budgets – Approbation des comptes de gestion du Receveur pour l'exercice 2015 3/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budgets – Vote du compte administratif 2015 « Budget Général » 4/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budget principal de la collectivité 5/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budgets – Vote du compte administratif 2015 « Ateliers Relais » 6/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budget annexe « ateliers-relais » excédent 7/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budgets – Vote du compte administratif 2015 « Assainissement » 8/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budget annexe « Assainissement » exédent

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2016

			9/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budgets – Vote du compte administratif 2015 « Lotissements ZA » 10/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budget annexe « Lotissements ZA » exédent 11/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budgets – Vote du compte administratif 2015 « Haut Débit » 12/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budget – Vote du budget général 2016 13/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Fixation des taux de taxes locales pour 2016 14/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Fixation du taux de TEOM pour le SIDEL pour 2016 15/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budget – Vote du budget annexe « Ateliers Relais » 2016 16/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budget – Vote du budget annexe « Assainissement » 2016 17/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budget – Vote du budget annexe « Assainissement » 2016 18/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Fixation des attributions de compensations provisoires. 19/ TOURISME ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - Office de tourisme communautaire – Désignation des représentants à l'EPIC « Office de tourisme Gascogne Lomagne »
6	Conseil	13/05/2016	1/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la séance du 15 avril 2016 2/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil communautaire 3/ SERVICES AUX POPULATIONS – Schéma des équipements scolaires et périscolaires – Définition de l'intérêt communautaire 4/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budget – Participation annuelle au syndicat mixte SCoT de Gascogne 5/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Juridique – Procès-verbaux de mise à disposition liés à la compétence « zones d'activités » 6/ URBANISME – Commission Intercommunale d'Accessibilité – Approbation du rapport d'activités 2014-2015 7/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Atelier Relais PORTESéO – Signature d'un avenant au crédit-bail immobilier 8/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budget – Subventions aux associations « Office de Tourisme »
7	Bureau	19/05/2016	1/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Projet « Mobilité électrique » – Approbation du projet et plan de financement prévisionnel 2/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Projet « Chemin du Bien-être » – Approbation du projet et plan de financement prévisionnel 3/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Eclairage Public – Plan de financement prévisionnel des opérations de rénovation en ZI de Fleurance et Lectoure 4/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Office de Tourisme Intercommunal – Plan de financement prévisionnel 5/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Marché public – Laboratoire d'Initiatives Rurales - Choix du maître d'oeuvre de l'opération 6/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Infrastructure – Signature d'une convention de partenariat pour la réalisation d'une étude sur la ligne Fret Agen-Auch 7/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Immobilier d'entreprises – Modification de la grille de redevances d'occupation et de prestations.
8	Bureau	21/06/2016	1/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Zone industrielle de Lectoure – Acquisition de foncier 2/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Marché public – Office de Tourisme Intercommunal - Choix du maître d'oeuvre de l'opération 3/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – FISAC – Approbation plan de financement prévisionnel
9	Conseil	11/07/2016	1/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la séance du 13 mai 2016 2/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Approbation des comptes rendu des réunions du Bureau communautaire du 19 mai et 21 juin 2016 3/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil communautaire 4/ HABITAT-URBANISME - Habitat – Signature d'une convention pour la mise en oeuvre d'une OPAH-RR 5/ HABITAT-URBANISME - Habitat – Attribution d'aides complémentaires pour la sortie de vacance, le remplacement de menuiseries et le ravalement de façade(s) 6/ 7/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Finances – Attribution de fonds de concours 8/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Finances – Répartition du Fond National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 9/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budget – Décision modification (Budget annexe Ateliers Relais) 10/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Modification de la délibération du 15 avril 2016 portant affectation des résultats du budget annexe « ateliers-relais » 11/ Schéma d'assainissement – Approbation et mise à enquête publique des projets de zonage des communes de Pouy-Roquelaure et Puységur pour la révision du schéma d'assainissement communautaire 12/ SERVICES AUX POPULATIONS - Ecole de musique intercommunale – Modification de la grille de tarif 13/ SERVICES AUX POPULATIONS - Aire d'accueil des gens du voyage – Modification du règlement intérieur portant modification de la grille de tarifs et prestations. 14/ EQUIPEMENTS ET TRAVAUX COMMUNAUTAIRES - Voirie d'intérêt communautaire – Définition de l'intérêt communautaire

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2016

10	Bureau	01/09/2016	1/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Immobilier d'entreprises – Modification de la grille de redevances d'occupation et de prestations
11	Conseil	12/09/2016	1/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la séance du 11 juillet 2016 2/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la réunion du Bureau communautaire du 1er septembre 2016 3/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil communautaire 4/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Statuts – Modification statutaire portant mise en conformité avec la loi NOTRe 5/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Juridique – Modification statutaire du PETR PORTES de Gascogne 6/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Fiscalité – Instauration de la taxe de séjour sur le territoire communautaire 7/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Finance – Avis sur le rapport financier de la CLECT portant révision du transfert de charges Haut Débit 8/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Finance – Avis sur le rapport financier de la CLECT portant évaluation du transfert de charges "schéma et bâtiments scolaires" 9/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Finance – Avis sur le rapport financier de la CLECT portant révision du transfert de charges Ecole de musique et Zones d'activités 10/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Personnels communautaires – Modification du tableau des effectifs communautaires 11/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Personnels communautaires – Mise en oeuvre d'une participation à la protection sociale complémentaire 12/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Subventions - Office de Tourisme Intercommunal – Plan de financement prévisionnel Tranche 1 13/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Création d'un FABLAB – Plan de financement prévisionnel
12	Bureau	27/10/2016	1/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Immobilier d'entreprises – Modification de la grille de redevances d'occupation et de prestations 2/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Projet « Chemin du Bien-être » – Plan de financement prévisionnel 3/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Office de Tourisme Intercommunal – Plan de financement prévisionnel 4/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Ateliers de production en extension de la pépinière d'entreprises – Plan de financement prévisionnel 5/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Réhabilitation du groupe scolaire Pasteur-Monge à Fleurance – Plan de financement prévisionnel 6/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Construction du groupe scolaire élémentaire à Lectoure – Plan de financement prévisionnel
13	Conseil	10/11/2016	1/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la séance du 12 septembre 2016 2/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil communautaire 3/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Avis du Conseil communautaire sur la délimitation des territoires de démocratie sanitaire 4/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Finance – Attribution d'une subvention exceptionnelle pour la manifestation GASCOGN'AGRI 5/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budget – Décisions modificatives 6/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Finance – Souscription d'un emprunt pour l'équilibre de l'opération « atelier relais PORTESéO » 7/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Finance – Fixation des attributions de compensation liées à l'utilisation du service commun 8/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Finance – Attribution de fonds de concours 9/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Pôle Territorial de Coopération Economique – Signature d'une convention de parrainage avec deux entreprises locales pour la réalisation du chemin du Bien-être 10/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Politique locale du commerce et soutien auxactivités commerciales d'intérêt communautaire – Définition de l'intérêt communautaire 11/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Aides aux entreprises – Modification du régime d'avances remboursables 12/ TRAVAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES - Voirie – Annulation et remplacement de la délibération du 11 juillet 2016 portant définition de l'intérêt communautaire 13/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Infrastructures – Financement de l'investissement sur la ligne fret Agen - Agen 14/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Budget – Participations annuelles au syndicat mixte SCoT de Gascogne
14	Bureau	23/11/2016	1/ JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION - Tableau des effectifs – Création d'un poste de technicien SPANC 2/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Ateliers de production en extension de la pépinière d'entreprises – Avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2016

15	Conseil	12/12/2016	1/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Approbation du compte rendu de la séance du 10 novembre 2016 2/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Approbation des comptes rendu des réunions de Bureau du 27 octobre et 23 novembre 2016 3/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil communautaire 4/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Avis du conseil communautaire sur la modification statutaire du syndicat mixte SCoT de Gascogne 5/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Mise à disposition des équipements nécessaires au transfert des compétences « promotion du tourisme » et « schéma et bâtiments scolaires » 6/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Approbation du budget prévisionnel de l'EPIC « Office de tourisme Gascogne Lomagne » et fixation de la subvention d'exploitation pour l'année 2017 7/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Constitution d'une provision pour charge pour le financement des travaux de la ligne ferroviaire Auch-Agen 8/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Aides directes – Mise en oeuvre d'un dispositif d'aides pour favoriser l'installation de médecins généralistes sur le territoire communautaire 9/ ENVIRONNEMENT – SPANC - Fixation de la périodicité du contrôle de bon fonctionnement et modification du règlement intérieur 10/ AMENAGEMENT DE L'ESPACE - Conduites d'actions d'intérêt communautaire – Définition de l'intérêt communautaire 11/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Avis sur le rapport financier de la CLECT portant évaluation de transfert de charges voirie d'intérêt communautaire 12/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Subventions – Création d'un FABLAB – Plan de financement prévisionnel 13/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Subventions – Création d'une poussinière commerciale – Plan de financement prévisionnel 14/ JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION – Subventions – Réaménagement de la rue Saint-Laurent – Plan de financement prévisionnel
16	Bureau	20/12/2016	1/ SERVICES AUX POPULATIONS - Schéma et bâtiments scolaires – Choix de l'assistant à maîtrise d'ouvrage pour le projet de restructuration des écoles Monge et Pasteur sur la commune de Fleurance 2/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Atelier relais PORTESéO – Rupture conventionnelle du crédit-bail

RECAPITULATIF DES REUNIONS DES COMMISSIONS EN 2016

COMMISSIONS	Date	Lieu	ORDRE DU JOUR
Affaires générales	17/02/2016	Siège CCLG	• Personnels : Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) en lieu et place de la Prime de Fonction et de Résultat (P.F.R) ; • Budget : préparation du débat d'orientations budgétaires 2016
	09/03/2016	Siège CCLG	• Budget : présentation des projets de comptes administratifs 2015 et budgets primitifs 2016
	08/06/2016	Siège CCLG	• Finances : fonds de concours et FPIC ; • Personnels : mouvement personnels et mutuelle ; • Communication
	07/09/2016	Siège CCLG	• Communication : point sur les outils de communication et avis sur la mise en œuvre d'une communication en direction des médecins généralistes ; • Finances : avis sur les demandes de fonds de concours
	19/10/2016	Siège CCLG	• Budget : point la consommation budgétaire et proposition de décisions modificatives ; • Finances : avis sur les demandes de fonds de concours ;
	06/12/2016	Siège CCLG	• Fiscalité : retour sur l'étude fiscale ; • Finances : poursuite du travail de définition des critères d'attribution et avis sur les demandes de fonds de concours
Développement économique, Emploi et Innovation	26/01/2016	Pépinière d'Entreprises Lectoure	• Zones d'activités - Commercialisation ZA des Gâlis, ZA Berdoulet - Opportunités foncières à Sempesserre • Immobilier d'entreprises - Travaux ateliers de la Pépinière - Point entreprises de la Pépinière • Projets d'entreprises et animations économiques
	03/05/2016	Pépinière d'Entreprises Lectoure	• Immobilier d'entreprises - Présentation de la 1ère entreprise à intégrer les Ateliers : SAS Morgan H - Point pépinière (travaux ateliers entrée et sorties, inscription sur guide national) - Définition des tarifs des ateliers pépinières • Zones d'activités - ZA Montestruc : Iso et Coop, abandon du projet - Demande de prise en charge entretien entrée commerciale sur RN 21 sur Fleurance • Projets d'entreprises - Présentation des possibilités d'aménagement terrain Catusse à Fleurance - Bleu de Lectoure : reprise • Animations économiques - Bilan Forum - Retour sur les animations
	12/07/2016	Pépinière d'Entreprises Lectoure	• Présentation reprise Bleu de Lectoure • Immobilier d'entreprises : - Point pépinière d'entreprises et ateliers • Développement économique : - Point d'avancement des projets du territoire • Animation économique : - Retour petit déjeuner économique

RECAPITULATIF DES REUNIONS DES COMMISSIONS EN 2016

	15/11/2016	Pépinière d'Entreprises Lectoure	• Immobilier d'entreprises : - Sorties de la pépinière d'entreprises - Vente de terrains sur les ZA de Fleurance et Lectoure - Point particulier sur la zone des Gâlis • Développement économique : - Point sur le plan de revitalisation Intermarché • Animation économique : - Rapide bilan du SCPE - Soirée Entreprendre en Gascogne
Commerce Artisanat Agriculture	16/02/2016	Pépinière d'Entreprises Lectoure	• Volet agriculture : - Point PTCE (réunion de travail CRESS – chambre régionale de l'économie sociale et solidaire Midi-Pyrénées), filière PAM - Plantes Aromatiques Médicinales, - Accompagnement de l'Association de Promotion du Melon de Lectoure • Volet commerce - Point Avances remboursables - Appel à projet FISAC, - Retour sur l'AG de Fleurance Action • Volet artisanat : - Réunion d'informations 19.02 - CAPEB 32 à Lectoure • Volet Animation économique : - Pôle 21 – Club ASAN Bio et Commerce
	10/05/2016	Pépinière d'Entreprises Lectoure	• Volet agriculture : - Accompagnement de l'Association de Promotion du Melon de Lectoure dans la démarche IGP - Retour sur la Réunion d'information sur l'Influenza aviaire à Samatan le 08.03 • Volet artisanat - Lancement de l'opération Eco-défis en partenariat avec la CMA 32 • Volet commerce - Point associations des Commerçants et Artisans de Lectoure et Fleurance - Dossier de candidature et point Avance Remboursable • Volet Animation économique
	26/07/2016	Siège CCLG	• Volet agriculture : - Demande de subvention des Jeunes Agriculteurs pour Gascogn'Agri - Accompagnement de l'Association de Promotion du Melon de Lectoure dans la démarche IGP – demande d'accompagnement à la Chambre d'Agriculture du Gers et à l'IRQUALIM (Institut régional de la qualité alimentaire) • Volet artisanat - Point sur l'opération Eco-défis en partenariat avec la CMA 32 - Retour AG Initiative Gers • Volet commerce - Compétence politique locale du commerce : définition de l'intérêt communautaire - Mouvement Commerces

RECAPITULATIF DES REUNIONS DES COMMISSIONS EN 2016

	25/10/2016	Pépinière d'Entreprises Lectoure	• Volet agricole : - Demande de subvention des Jeunes Agriculteurs : retour sur la manifestation Gascogn'Agri • Volet artisanat : - Point sur l'opération Eco-défis en partenariat avec la CMA 32 (retour sur la labellisation) - Demande adhésion Initiative Gers • Volet commerce : - Compétence politique locale du commerce : définition de l'intérêt communautaire - Retour sur la fête de la zone industrielle de Lectoure • Avances remboursables : - Dossiers avances remboursables - Modalités des avances remboursables • Questions diverses. - Accompagnement Club Entreprendre en Gascogne : animation du 18 novembre
Tourisme et Attractivité du territoire	04/02/2016	Siège CCLG	• Office de tourisme intercommunal : - Statut juridique / Modalités de création / Proposition de gouvernance ; - Présentation des programmes d'investissement ; • Préparation du travail sur la définition de l'intérêt communautaire
	10/03/2016	Siège CCLG	Office de tourisme intercommunal : - Gouvernance et composition du Comité de direction - Choix du nom
	09/05/2016	Siège CCLG	Office de tourisme intercommunal : - Présentation des programmes d'investissement; - Regards et analyses sur les pratiques actuelles en matière d'aménagement des espaces d'accueil et services au sein d'offices de tourisme rénovés
	25/05/2016	Siège CCLG	Taxe de séjour communautaire : - Présentation du processus d'institution par la collectivité; - Simulation de collecte - Proposition de barèmes et de régimes
	10/08/2016	Siège CCLG	• Taxe de séjour communautaire : - Analyse des retours hébergeurs (conclusions) - Détermination finale des régimes barèmes et mode de collecte • Aire de service camping-car : Intérêt et enjeux du transfert d'équipements • Manifestations d'intérêt communautaire : Sens de la notion "intérêt communautaire" pour les manifestations
Habitat et Urbanisme	31/03/2016	Siège CCLG	• Géoportail de l'urbanisme ; • Etat d'avancement OPAH ; • Réflexions Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Service à la population	08/03/2016	Siège CCLG	travail pour arrêter le schéma des équipements scolaires et périscolaires, ainsi que la définition de l'intérêt communautaire à soumettre en conseil communautaire.
	26/04/2016	Siège CCLG	schéma des équipements scolaires et périscolaires, ainsi que la définition de l'intérêt communautaire à soumettre en conseil communautaire.
	27/06/2016	Siège CCLG	• Ecole de musique : bilan de l'année et préparation de l'année scolaire 2016-2017 • Aire d'accueil des gens du voyage ; • Maisons de santé pluridisciplinaire
	28/11/2016	Siège CCLG	schéma des équipements scolaires et périscolaires, à la suite des rencontres de la DASEN

RECAPITULATIF DES REUNIONS DES COMMISSIONS EN 2016

Aménagement de l'espace, et du territoire communautaire, mobilité	17/05/2016	Siège CCLG	• SCOT : point sur l'état d'avancement de la démarche ; • Désenclavement Numérique : point sur les travaux en cours de Gers Numérique ; • Transport à la demande : bilan d'activités 2015
Environnement Développement durable Energies Renouvelables	18/02/2016	Pépinière d'Entreprises Lectoure	• Compétence GEMAPI – Etude de gouvernance Bassin versant du Gers
	12/052016	Pépinière d'Entreprises Lectoure	• Avis sur l'acquisition véhicules électriques ; • Point SPANC (étant d'avancement marché SAUR) ; • Proposition de comité de pilotage « étude méthanisation » ; • Proposition de La Poste – Démarche développement durable
	05/07/2016	Siège CCLG	• Etat d'avancement « étude méthanisation » • Etat d'avancement « GEMAPI » • Point mutualisation broyeur • Bilan contrôle SPANC • Modalités sur la future consultation pour la réalisation des contrôles SPANC
	07/11/2016	Pépinière d'Entreprises Lectoure	• Avancement de la mise en œuvre de la nouvelle périodicité de contrôle SPANC • Etat d'avancement « étude méthanisation » • Présentation du rapport de la SPL ARPE
	29/11/2016	Siège CCLG	Modification du règlement du service assainissement
Travaux et Equipements communautaires	09/03/2016	Siège CCLG	• Présentation par la Mairie de Fleurance du projet de Gare Multimodale. • Présentation des travaux du groupe de travail et proposition à la commission sur la redéfinition de l'intérêt communautaire.
	14/06/2016	Siège CCLG	• Présentation des intentions retournées par chaque commune aux services communautaires au regard des critères présentés et de leur financement, dans l'optique de finaliser le projet de périmètre de voirie communautaire. • Avis sur l'attribution des marchés de voirie suivants : - Travaux d'aménagement et de renforcement de la voirie communautaire. - Entretien de la voirie communautaire – Programme 2016
Projet de territoire	28/10/2016	Siège CCLG	Présentation des dispositifs de contractualisation pour la mise en œuvre du projet de territoire 2014-2020
Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)	10/03/2016	Siège CCLG	• Avis sur les mécanismes de financement des compétences transférées
	03/05/2016	Siège CCLG	• Avis sur l'évaluation des charges transférées liées à la compétence « schéma des équipements scolaires et périscolaires » • Réflexion sur les compétences déjà transférées
	14/06/2016	Siège CCLG	• Avis sur l'évaluation des charges transférées liées à la compétence « schéma des équipements scolaires et périscolaires »
	01/09/2016	Siège CCLG	• Avis sur l'évaluation des charges transférées liées à la compétence « schéma des équipements scolaires et périscolaires » • Proposition de suppression de l'évaluation des charges liée au « réseau haut débit »
	06/12/2016	Siège CCLG	Avis sur l'évaluation des charges transférées liées à la compétence « voirie d'intérêt communautaire »

2. Eléments statutaires

- Délégués communautaires
- Périmètre
- Statuts

DELEGUES COMMUNAUTAIRES EN 2016

Communes	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
BERRAC	Philippe AUGUSTIN	Sébastien BIASIOLO
BRUGNENS	Pierre COMBEDOUZON	Claude DUPUY
CADEILHAN	Edouard SCHMIDT	Laurent ROUVIERE
CASTELNAU D'ARBIEU	Olivier TARBOURIECH	Claude MASSON
CASTERA LECTOUROIS	Guy VERDIER	Alain VACQUE
CASTET ARROUY	Robert LAFFOURCADE	Jean-Louis BETTIN
CERAN	François BOUCHARD	Arlindo DE CARVALHO
CEZAN	Gaulthier DATAS	Bernard SANCHEZ
FLAMARENS	Xavier BALLENGHIEN	Charles HOCHET
FLEURANCE	Raymond VALL	
	Emilie MUNOZ DENNIG	
	Jean-Louis CASTELL	
	Charlette BOUE	
	Bruno MATTEL	
	Annette SOLETO	
	Michel ARMENGOL	
	Simone VIRELAUDE	
	Gérard AURET	
	Marie-Agnès RAYNAUD	
	Pierre LASCOMBES	
	Isabelle DUBORD	
	Gérard SALON	
	Brigitte LAURENTIE-ROUX	
	Christian MOTTA	
	Christine LLOAN-RAYNARD	
	Gilbert PEDRA	
	Grégory BOBBATO	
	Elisabeth MOREAU	
	Robert LODA	
GAVARRET sur AULOUSTE	Eric BIZ	Marie-Thérèse PONFERRADA
GIMBREDE	Alain DUMEAUX	André ZAMPROGNO
GOUTZ	Eric LABORDE	Jean-Pierre DUGROS
LAGARDE FIMARCON	Ghislaine POIRETTE	Pierre SERPINSKI
LALANNE	Pierre CAUBET	Séverine HERNANDEZ
LAMOTHE GOAS	Alain SCUDELLARO	Nicole CAMPGUILHEM
LA ROMIEU	Denis DELOUS	
	Adrien BALDACCHINO	
LARROQUE ENGALIN	Georges COURTES	Jean CADEOT
LA SAUVETAT	Marie-Pierre CUSINATO	Robert ERTA

Communes	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
LECTOURE	Gérard DUCLOS	
	Martine MAZERES	
	Claude DUMAS	
	Hélène MARTI	
	Pierre-Luc PELLICER	
	Andrée ANTICHAN	
	Denis CASTAGNET	
	Juliane FAGET	
	Jean-Jacques TOSCA	
	Sylvie ACHE	
	Sylvie COLAS	
	Arnaud PICCHETTI	
MARSOLAN	Dominique GONELLA	Jean-Pierre LABADIE
MAS D'AUVIGNON	Max ROUMAT	Martine ESTEVE
MIRADOUX	Suzanne MACABIAU	
	Patrick CANDELON	
MIRAMONT LATOUR	Patrick de LARY	Raymond SCHERMACK
MONTESTRUC sur GERS	Daniel GIRAUDO	
	Lilian LALANNE	
PAUILHAC	Patrice SUAREZ	
	Stéphane CARNEIRO	
PERGAIN TAILLAC	Gisèle MUTTI	Christian BOUCHER
PEYRECAVE	Guy BOURRASSET	Caroline REMONDI JOHNSON
PIS	Josiane LAGARDERE	Willy VALLERAY
PLIEUX	Maryse CLAVERIE	Mickaël EYMARD
POUY ROQUELAURE	Claire BOLZER	Jean-Pierre PHILIPPE
PRECHAC	Ginette SENAT	Pierre THAURIGNAC
PUYSEGUR	Danièle GUILBERT	Pierre LAGORCE
REJAUMONT	Patricia PAILLARES	Didier CARTIE
SAINT AVIT FRANDAT	Serge PIVETTA	Rémi LABOUP
SAINT MARTIN DE GOYNE	Reine MARMOUGET	Alain DABOS
SAINT MEZARD	Serge ROUX	Thierry MANISSOL
SAINTE MERE	Philippe BATTISTON	Jacques FAVE
SAINTE RADEGONDE	Francis BARELLA	Jacques de GRAEVE
SEMPESSERRE	Philippe BLANCQUART	Elisabeth DELPUECH
TAYBOSC	Simon SAINT-MARTIN	Guy ROSIN
TERRAUBE	Jean-Laurent FOURNEL	Patricia BERTOUMESQUE
URDENS	Roland MARAGNON	Michel RINALDO

PERIMETRE

Le périmètre communautaire comprend 43 communes.

Populations légales des communes en vigueur au 1er janvier 2016
Insee, Recensement de la population 2013

Communes	Superficie en km²	Population dernier recensement
Berrac	7,99	103
Brugnens	13,45	272
Cadeilhan	8,43	125
Castelnau-d'Arbieu	16,34	230
Castéra-Lectourois	18,86	342
Castet-Arrouy	8,04	188
Céran	10,74	217
Cézan	12,22	205
Flamarens	14,36	132
Fleurance	43,32	6 405
Gavarret-sur-Aulouste	8,38	142
Gimbrède	25,0	311
Goutz	8,46	191
Lagarde-Fimarcon	8,85	123
Lalanne	5,55	137
Lamothe-Goas	7,18	73
Larroque-Engalin	6,16	50
La Romieu	27,48	584
La Sauvetat	27,71	361
Lectoure	84,93	4139
Marsolan	26,1	474
Mas-d'Auvignon	13,74	182
Miradoux	34,58	538
Miramont-Latour	9,77	161
Montestruc-sur-Gers	16,31	745
Pauilhac	25,3	703
Pergain Taillac	19,4	333
Peyrecave	5,1	79
Pis	5,36	99
Plieux	12,3	150
Pouy-Roquelaure	11,0	129
Préchac	12,79	193
Puységur	7,26	76
Réjaumont	13,60	229
Saint-Avit-Frandat	7,6	97
Saint-Martin-de-Goyne	5,60	134
Saint-Mézard	15,11	220
Sainte-Mère	9,43	216
Sainte-Radegonde	9,82	188
Sempesserre	20,99	330
Taybosc	5,87	73
Terraube	25,1	399
Urdens	7,77	278

TOTAL : 43 communes soit 684 km² et 20.356 habitants en 2016

STATUTS

Modification des statuts le 12 septembre 2016
Arrêté préfectoral du 23 décembre 2016

Article 1 : Constitution

Il est constitué entre les communes de :

BERRAC – BRUGNENS – CADEILHAN – CASTELNAU-D'ARBIEU – CASTERA-LECTOUROIS – CASTET-ARROUY – CERAN – CEZAN – FLAMARENS – FLEURANCE – GAVARRET-SUR-AULOUSTE – GIMBREDE – GOUTZ – LAGARDE-FIMARCON – LALANNE – LAMOTHE-GOAS – LARROQUE-ENGALIN – LA SAUVETAT – LA ROMIEU – LECTOURE – MARSOLAN – MAS-D'AUVIGNON – MIRADOUX – MIRAMONT-LATOUR – MONTESTRUC SUR GERS – PAUILHAC – PERGAIN-TAILLAC – PEYRECAVE – PIS – PLIEUX – POUY-ROQUELAURE – PRECHAC – PUYSEGUR – REJAUMONT – SAINT-AVIT-FRANDAT – SAINTE-MERE – SAINTE-RADEGONDE – SAINT-MARTIN DE GOYNE – SAINT-MEZARD – SEMPESSERRE – TAYBOSC – TERRAUBE – URDENS.

Une Communauté de Communes, dénommée "Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise".

Article 2 : Siège

Le siège de la Communauté de Communes est fixé à FLEURANCE, 8 avenue Pierre de Coubertin.

Le conseil de la Communauté pourra se réunir dans chaque commune membre de la Communauté de Communes.

Article 3 : Objet

La Communauté de Communes associe les communes au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer et de mettre en œuvre, dans le cadre de programmes pluriannuels concertés et coordonnés, des projets communs de développement économique et d'aménagement de l'espace afin de favoriser la création d'emplois.

Article 4 : Durée

La Communauté de Communes est instituée pour une durée illimitée. Elle pourra toutefois être dissoute dans les conditions prévues à l'article L. 5214-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.

STATUTS

Article 5 : Compétences

La Communauté de Communes conduit, au lieu et place des communes membres, des actions et des réflexions d'intérêt communautaire dans les domaines suivants :

1) Au titre du groupe de compétences obligatoires :

1.1 Aménagement de l'espace
- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaires ;
- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;

…/…

1.2 Développement économique
- Actions de développement économiques dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 ;
- création, aménagement, entretien, et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire ;
- politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

1.3 Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

1.4 Collecte et traitement des déchets ménages et déchets assimilés,

2) Au titre du groupe de compétences optionnelles :

2.1 Protection et mise en valeur de l'environnement
Dans le respect du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, la Communauté de communes contribue à la protection et la mise en valeur de l'environnement par les actions suivantes :
- Mise en œuvre d'un plan paysage communautaire,
- Organisation, gestion, soutien aux actions d'intérêt communautaire en matière de développement durable et de protection de l'environnement, de réduction de la consommation d'énergie par la promotion des énergies renouvelables,

2.2 La politique du logement et du cadre de vie
La Communauté de Communes contribue à améliorer les conditions de logement, de vie et d'accueil des populations. A cet effet, elle est chargée :

- D'étudier et de mettre en œuvre les opérations programmées d'amélioration de l'habitat ;
- De conseiller et accompagner les communes pour l'aménagement des espaces publics ;
- Réalisation de nouveaux programmes de réhabilitation de bâtiments communaux pour la réalisation de logements locatifs qui seront réservés à des personnes ou familles ne dépassant pas les plafonds de ressources fixés pour l'attribution d'un logement H.L.M. ;

- Garanties d'emprunts d'opérateurs HLM pour assurer ces réalisations ;
- Contribution financière, dans la limite d'une enveloppe qui sera fixée annuellement par l'organe délibérant et qui sera au minimum équivalente aux contributions actuellement versées par les communes membres de la communauté de communes, au fonctionnement du Fonds de Solidarité Logement (F.S.L.) ;

2.3 Création, aménagement et entretien de la voirie
- Création, selon un tracé défini et accepté par délibération des communes concernées, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ;

2.4 Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- Fonctionnement des écoles de musique existantes et création éventuelle d'une école de musique communautaire.

2.5 Action sociale d'intérêt communautaire
- gestion et organisation du transport à la demande par délégation du Conseil Départemental du Gers ;

3) Au titre du groupe de compétences facultatives :

3.1 Schéma et bâtiments scolaires
- Mise en œuvre d'un schéma d'équipements scolaires et périscolaires,
- Construction, entretien et fonctionnement des bâtiments scolaires intégrés au schéma communautaire d'équipements scolaires et périscolaires, à l'exclusion du fonctionnement des compétences « service scolaire » et « périscolaire ».

3.2 Schéma, équipements et manifestations touristiques
- Mise en place d'un schéma directeur d'aménagement et d'attractivité touristique, qui fixera la politique communautaire du tourisme et des programmes de développement touristique communautaires, notamment en ce qui concerne l'élaboration et l'exploitation de services touristiques, d'installations touristiques et de loisirs, la réalisation d'études ou la commercialisation de prestations de services touristiques,
- Création, exploitation et gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire,
- Organisation ou soutien de manifestations à caractère évènementiel d'intérêt communautaire,

3.3 Tout ou partie de l'assainissement
- réalisation d'un schéma communautaire aboutissant à l'établissement des zonages communaux d'assainissement collectif et individuel ;
- prise en charge du service des contrôles des systèmes d'assainissement autonome

3.4 Aménagement du territoire
- Soutien et coordination des actions en faveur du maintien et du développement des services et équipements publics liés à l'exercice de ses compétences ;
- Exercice par délégation du droit de préemption en zones d'activités économiques communautaires ;

STATUTS

Article 6 : Affectation des personnels et des biens

La Communauté de Communes et les communes établiront par voie de conventions les conditions dans lesquelles les biens et le personnel des communes seront mis à disposition, détachés ou mutés à la Communauté de Communes, pour l'exercice de ses compétences.

Article 7 : Représentation des Communes

La Communauté de communes est administré par un Conseil de Communauté, dont le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires sont établis selon les dispositions des articles L 5211-6-1 et L 5211-6-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Les communes ne disposant que d'un siège disposent d'un conseiller suppléant appelé à siéger au Conseil de Communauté en cas d'empêchement du conseiller titulaire.
Les conseillers suppléants peuvent assister au Conseil Communautaire, en même temps que les délégués titulaires, sans voix délibérative.

Article 8 : Le bureau de la Communauté

Conformément aux dispositions de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté peut déléguer certaines de ses attributions au président et au bureau.

Le bureau est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres élus par le Conseil communautaire.

Article 9 : Le budget de la Communauté

La Communauté de Communes pourvoit aux dépenses résultant des compétences que lui ont attribuées les communes.

Elle dispose des recettes suivantes :

- Le produit de la fiscalité professionnelle unique dans les conditions prévues à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts.
- La dotation globale de fonctionnement,
- Les taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés,
- Le revenu des immeubles,
- Les subventions de l'Union Européenne, de l'Etat et des collectivités territoriales,
- Les dons et legs,
- Les emprunts,
- Le fonds de compensation de la TVA
- La Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
- Toutes autres recettes entrant dans le cadre de ses compétences.

Article 10 : Dotation de solidarité

Le Conseil de la Communauté de Communes pourra instituer un fonds de solidarité destiné à corriger les écarts de richesses entre les communes et à tenir compte de charges particulières que les actions de la Communauté pourraient susciter sur le territoire des communes.

Le Conseil de la Communauté de Communes arrêtera les critères de répartition de ce fonds entre les communes.

Dans le cas où la Communauté de Communes décide d'attribuer une dotation de solidarité, la répartition se fera selon les critères prévus par la loi.

Article 11 : Règlement intérieur

Le Conseil de Communauté approuvera le règlement intérieur de la Communauté dans les trois mois qui suivent sa création et, conformément à la réglementation, chaque renouvellement général des instances communautaires.

Article 12 : Adhésion à un autre E.P.C.I.

La communauté de communes pourra décider d'adhérer à un autre établissement public de coopération intercommunale sur simple délibération de son conseil de communauté.

Article 13 : Dispositions diverses

La communauté de communes pourra assurer des prestations de services au sens de l'article L. 5211-56 du code général des collectivités territoriales et dans les conditions prévues par celui-ci.

Les services de la communauté de communes peuvent être chargés pour le compte des communes compétentes intéressées des actes d'instruction d'autorisation d'utilisation du sol, conformément aux dispositions des articles R 410-5 et R 423-15 du code de l'urbanisme.

La Communauté de Communes sera régie par les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales pour toutes les questions non prévues par les présents statuts.

Les présents statuts sont annexés aux délibérations des Conseils Municipaux décidant de la création de la Communauté de Communes.

*

* *

3. Emplois communautaires

- Tableau des effectifs salariés
- Organigramme des services
- Etat d'avancement 2016
  du schéma de mutualisation et de solidarité
- Etat des lieux des ressources humaines
  et des dépenses de fonctionnement

TABLEAU DU PERSONNEL - POSTES OUVERTS / POSTES POURVUS

Tableau des effectifs (12 septembre 2016)

Emplois	Effectif	Durée hebdo (en heures)	Fonctions	Cadres d'emplois	Filière
Directeur Général des Services	1	35	- Administration générale de la collectivité - Direction et management des services communautaires - Responsable du service Juridique - Finances - Communication	Attachés territoriaux	ADMINISTRATIVE
Responsable du service économie et de l'immobilier d'entreprises	1	35	- gestion, animation et promotion de l'immobilier d'entreprises - définition des programmes d'actions - animation et gestion des projets d'animation économie - gestion administrative et financière du service - accueil, conseil et suivi des créateurs d'entreprises		
Développeur économique	1	35	- accompagnement des entreprises - gestion de projet		
Directeur Général Adjoint des Services	1	35	- Direction et pilotage des pôles de compétences relatifs à la politique communautaire d'urbanisme, d'aménagement de l'espace, de l'habitat et du cadre de vie - Animateur de la prospective et de la stratégie du développement territorial - Administration générale de la collectivité en l'absence du DGS	Attachés territoriaux ou rédacteurs territoriaux	
Chef de projet Tourisme	1	35	- Elaboration et animation du schéma local de développement touristique communautaire - Définition des orientations stratégiques de la collectivité en matière de developpement touristique		
Comptable	1	35	- traitement comptable des dépenses et recettes - participation à l'élaboration et au suivi des budgets - gestion et suivi de la paye - relation avec le centre de gestion pour la gestion du personnel - suivi financier des marchés publics et des fournisseurs - gestion administrative des assurances et gestion des sinistres	Rédacteurs territoriaux ou adjoints administratifs	
Assistant administratif	1	35	- gestion des marchés publics - gestion des subventions - assistant du DGS pour la gestion administrative de la collectivité		
Agent administratif	1	35	- secrétariat de la pépinière d'entreprise - secrétariat commun du service économie	Adjoints administratifs	
	1	35	- saisie et suivi de la facturation du service assainissement - régie de l'aire d'accueil des gens du voyage - traitement du standard téléphonique et des tâches courantes de secrétariat - participation aux actions de contrôle du SPANC		

TABLEAU DU PERSONNEL - POSTES OUVERTS / POSTES POURVUS

Emplois	Effectif	Durée hebdo (en heures)	Fonctions	Cadres d'emplois	Filière
Instructeur des autorisations d'urbanisme	3	35	- Instruction administrative et techniques des demandes liées aux autorisations d'occupation des sols - Suivi administratif des dossiers et conformité des constructions et aménagements - Conseil auprès des collectivités et acteurs de la construction et accueil du public	Adjoints administratifs, Rédacteurs, Adjoints Techniques, Techniciens territoriaux	TECHNIQUE
Technicien NTIC	1	35	- gestion du parc informatique communautaire - développement des projets liés au NTIC - participation aux actions de communication	Ingénieurs territoriaux	
Directeur des services techniques	2	35	- encadrement des services techniques - gestion administrative et financière du service - Coordonner l'exécution des travaux d'investissement - mise en œuvre et suivi des programmes de voirie	Ingénieurs et Techniciens principaux territoriaux	
Responsable du service urbanisme opérationnel	1	35	- encadrement du service "urbanisme opérationnel" - gestion administrative et financière du service - participation aux contrôles SPANC et à l'instruction des ADS	Techniciens principaux territoriaux	
Chargé de travaux voirie	1	35	- programmation et surveillance des travaux de voirie - réalisation de la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie - suivi technique, administratif et financier des travaux de voirie	Techniciens principaux, agent de maîtrise territoriaux	
Agent d'accueil et d'entretien	3	35	- gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage - entretien des sentiers de randonnées - entretien des espaces verts	Adjoints techniques	
Animateur OPAH	1	35	- information et communication sur l'OPAH - animation et suivi de l'OPAH - montage des projets - Assistance et conseils aux collectiivités	Ingénieurs, techniciens et adjoint techniques territoriaux	
Agent NTIC	1	35	- gestion du SIG communautaire - gestion et maintenance du parc informatique - Développement des projets liés au NTIC		
Directeur de l'école de musique	1	20	- direction de l'école de musique	Assistants spécialisés d'enseignement artistique	CULTURELLE
			- enseignement de la trompette		
intervenants à l'école de musique	2	15	enseignement de la clarinette		
		15	flûte traversière		
	10	20	enseignement de la formation musicale,	Assistants d'enseignement artistique	
		15	piano		
		15	saxophone		
		15	batterie		
		10	guitare		
		10	violon		
		5	Trombone - tuba - cor		
		10	Trombone - tuba - cor		
		10	Violoncelle		
		10	Percussions		

ORGANIGRAMME DU PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

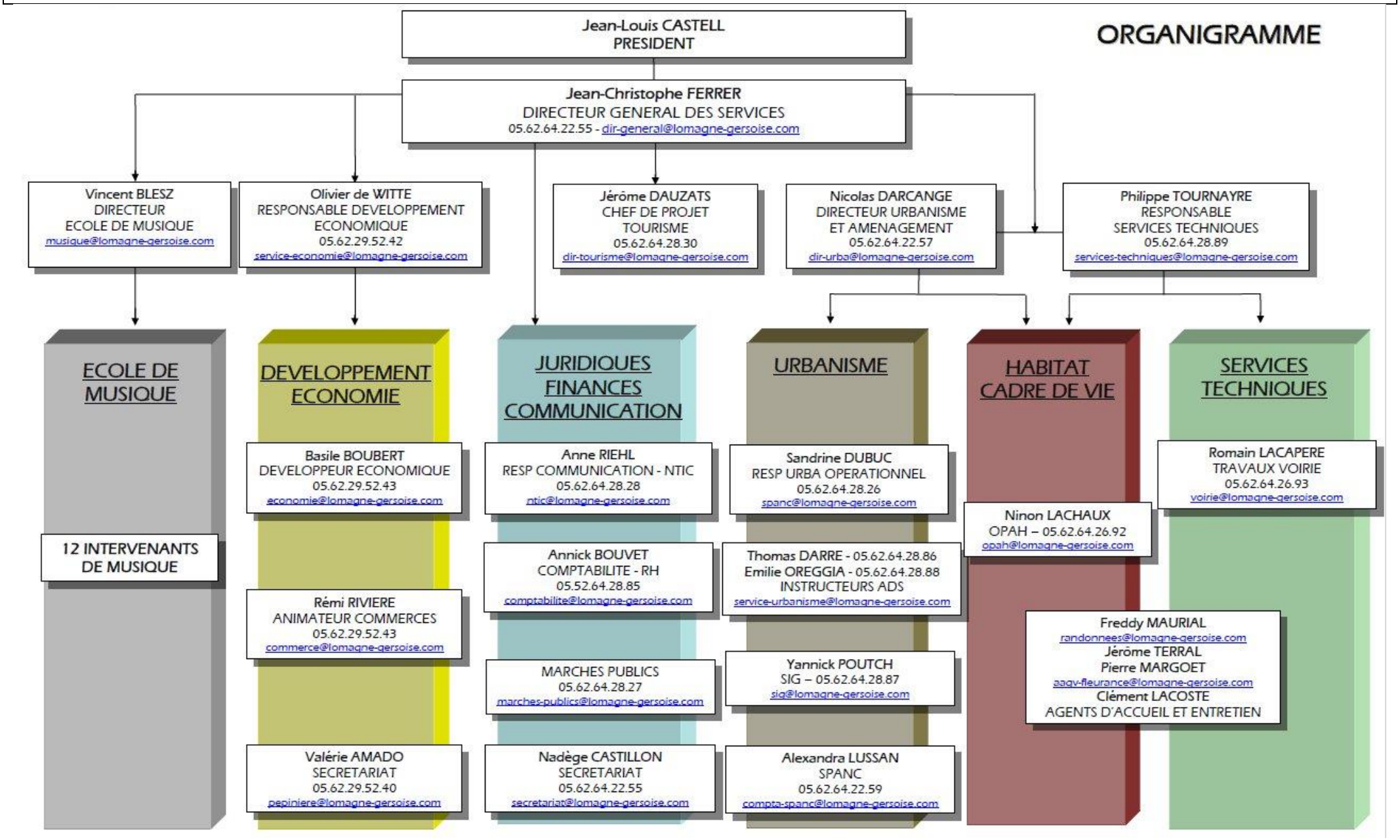

Etat des lieux des ressources humaines et des dépenses de fonctionnement

OUTILS	REF	PERIMETRE	THEMATIQUES	ACTIONS ENGAGEES	FINANCEMENT	COMMENTAIRES
Mutualisation d'agents	L 5211-4 CGCT	CCLG - communes centre	Enseignement artisitique	Transfert du personnel	Transfert de charges	Accord sur un transfert partagé par toutes les communes à partir de 2017
Services communs	L 5211-4 CGCT	CCLG - communes membres	Urbanisme opérationnel	Mise en place d'un service mutualisé	Gratuit	Maintien du finacement par le FPIC (50 k€) 42 communes (+3 en 2016 / + 2 en 2017)
			Informatique - NTIC	Mise en place d'un service mutualisé	à définir	sans suite
			Voirie	Mise en place d'un service commun	2€/hab + % travaux	Extension du service au SIVOM de Lectoure 31 communes début 2017 (+8 communes)
			Marchés publics	Mise en place d'un service commun		
Service unifié	L 5111-1 CGCT	CCLG - EPCI	Urbanisme	Service unifié ADS Bastide de Lomagne	remboursement frais fct et encadrement	sans suite sur décision de la CCBL
Ententes	L 5221-1 CGCT	CCLG - syndicat mixte	Voirie	Mise en place d'un service commun	à définir	sans suite par adhésion au service commun
Mise à disposition individuelle	loi n° 84-53	CCLG - communes membres	Informatique - NTIC	Mise à disposition d'un agent	Forfaitaire	fin de la prestation (externalisation par la CCLG)
Convention d'équipements collectifs	L 1311-5 CGCT	Commune - Commune	Déchets	Mise à disposition d'un broyeur	à définir	sans suite - pas de retour des communes
Convention de prestation ou mise à disposition de services	L 5111-1 CGCT	CCLG - communes centre	Développement économique	Mise à disposition de service pour l'OMPCA	forfaitaire	fin de la prestation pour la commune de Fleurance
		Communes centre - CCLG	Bâtiments scolaire	Mise à disposition de services / personnels pour l'entretien des bâtiments scolaires	selon transfert de charge	en cours de réflexion pour 2017
		Communes centre - CCLG	Ménage bâtiments communautaires	Mise à disposition de services / personnels	à définir	à engager avec les communes centre
		Communes centre - CCLG	Aménagement urbain	Mise à disposition de service pour l'entretien des espaces verts en ZA	selon transfert de charge	réflexion en cours avec la commune de Fleurance
Prestations de services	L 5214-1	CCLG - communes membres	Urbanisme planification	Réalisation de modification simplifiée de PLU	gratuit	la CCLG dispose de l'habilitation statutaire. La réalisation est faite à titre expérimentale à ce jour
Groupement d'achat ou de commandes	art 8 NCMP	CCLG - communes membres	Informatique - NTIC	Acquisition de matériels informatiques	gratuit	coordination réalisée par la CCLG avec marchés séparés
		CCLG - communes membres	Aménagement urbain	Mise en place d'une signalétique touristique	gratuit	coordination réalisée par la CCLG avec marchés séparés
		CCLG - communes membres	Equipements	Achat detecteurs de fumée	Gratuit	coordination par la CCLG réalisée en 2015
		Commune - Commune	Accessibilité	Diagnostic accessibilité ERP 6éme	Gratuit	coordination par la CCLG réalisée en 2015
		Commune - Commune	Accessibilité	Diagnostic accessibilité et PAVE	gratuit	coordination réalisée par la CCLG avec marchés séparés
Maitrise d'ouvrage déléguée	loi MOP	CCLG - communes centre	Aménagement urbain	Maitrise d'ouvrage de l'assainissement,réseau d'eau, et fibre optique en ZA de Fleurance	remboursement des travaux portés	conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée signées en 2015
		CCLG - SERF				
		CCLG - GERS Numérique				
Assistance à maitrise d'ouvrage	loi MOP					habilitation statutaire à prévoir
Fonds de concours	L 5214-16 CGCT	CCLG - communes membres	Finance	Mise en place d'une enveloppe de fonds de concours pour les communes membres	forfaitaire	capacité financière à redéfinir selon DOB 2017
Péréquation territoriale	L 2336 CGCT	CCLG commune membre	Finance	Répartition territoriale du FPIC	forfaitaire	Financement des nouvelles compétences communautaires (ADS et haut débit)
	loi RCT 16 dec 2010	CCLG - commune membre	Finance	Répartition territoriale de la DGF	forfaitaire	réflexion à engager avec les communes au regard des dispositions de la loi de finance 2017
Reversement fiscalité	loi 10 janv 1980	Communes - CCLG	Fiscalité	Reversement d'une part de la TFB perçue en ZA économique	définit dans la convendion	Signature en ZA de Fleurance - Lectoure - Montestruc
	L 331 -2 Code urbanisme	Communes - CCLG	Fiscalité	Reversement d'une part de la TA perçue en ZA économique	définit dans la convendion	

III - ELEMENTS FINANCIERS

BUDGET 2016

Comme chaque année, le rapport d'activité annuel de la communauté de communes permet de présenter de manière globalisée l'ensemble des événements financiers de l'année, tous budgets confondus (principal et annexes).

Comme les dernières années, le tableau « présentation des documents budgétaires de la CCLG » permet d'appréhender l'ensemble des décisions budgétaires votées cette année et la situation financière de la collectivité en fin d'exercice.

Comme l'an dernier également, une présentation financière plus approfondie du budget général est proposée sous forme de rétrospective de 5 ans faisant apparaître l'évolution des grandes masses financières de la collectivité ainsi que celle des principaux ratios budgétaires.

Le budget principal

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent, pour l'année 2016, à 6.986.757,11 € et se caractérisent par :

- une diminution des charges de gestion courante (de 445.393 € en 2015 à 382.304 € en 2016) consécutive à la renégociation des contrats de maintenance et la diminution de prestation de services externalisées,
- une stabilisation des charges de personnel, avec une évolution de 2,7 % inférieure à la moyenne nationale du GVT (glissement vieillesse technicité),
- Une contribution au FPIC (fond de péréquation des ressources intercommunales et communales) maintenue à 1.249.494 €.

La répartition budgétaire par nature des dépenses réelles de fonctionnement du budget général (hors reversement) s'établit ainsi :

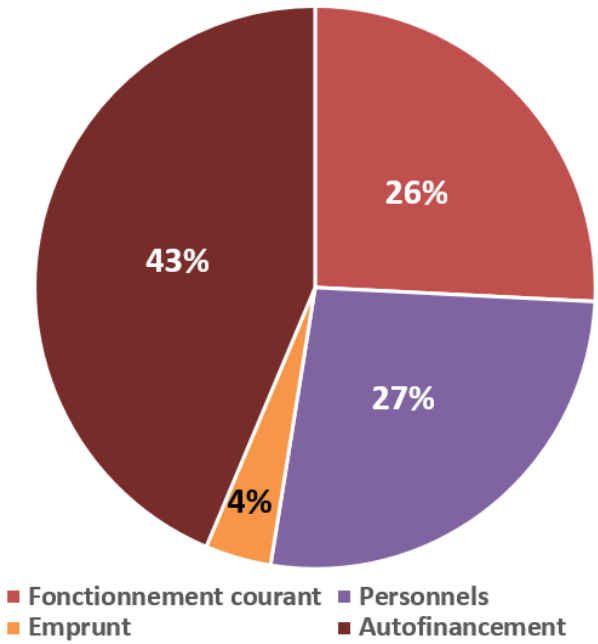

Les recettes de fonctionnement s'élèvent quant à elles à 8.184.068,02 € et sont caractérisées par :

- une stabilisation de la répartition des produits fiscaux entre l'impôt économique (56 %) et l'impôt ménages (44 %) avec un produit communautaire en baisse à 4.54.975 € (4.641.581 € en 2015),
- la perception du produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), entièrement reversée aux syndicats gestionnaires de la compétence pour 1.727.285 €,
- la mise en œuvre de la contribution au redressement des comptes publics avec un prélèvement de 189.469 € (contre 105.637 € en 2015 et 23.338 en 2014) avec un produit par habitant diminuant à 17,26 € (contre 25,42 € en 2015) ;
- une stabilisation des recettes des domaines et services communautaires compte tenu de la politique de maintien des tarifs et contributions des services communautaires.

La répartition budgétaire par nature des recettes de fonctionnement du budget général s'établit ainsi :

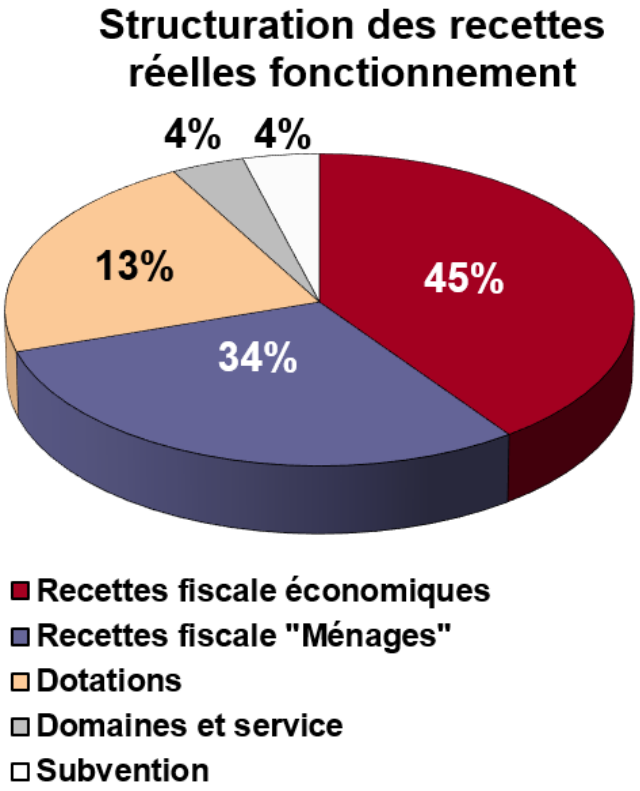

Les résultats de cette section permettent de dégager une épargne brute de 1.197.310,91 € en diminution par rapport aux 1.526.522,29 € de 2015 et 2.330.637 € de 2014.

En ce concerne le remboursement de la dette, l'annuité d'emprunt, avec ICNE, s'élève pour 2016 à 147.920,20 €, avec reprise de l'emprunt haut débit (suite à la dissolution du budget annexe).

Après remboursement de la dette et traitement financier des reversements, la collectivité a généré un autofinancement net de 1.209.610 € (1.527.084 € en 2015), consacré à la mise en œuvre de projets d'investissement et au soutien des communes.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1.575.768,11 € et se caractérisent par :

- le versement de la participation à l'investissement au syndicat Gers Numérique pour 99.220 € et SCoT de Gascogne pour 22.840 €,
- le versement de fond de concours aux communes pour 141.635,73 €, et 508.000 € de reste à réaliser engagés,
- la finalisation des travaux de réfection de la voie de desserte de la ZI de Fleurance pour 260.401,46 € TTC
- la mise en œuvre du programme d'investissement voirie pour un montant de 227.862,83 €,
- la finalisation des travaux pour la création d'ateliers de production en extension de la pépinière d'entreprises de Lectoure pour un montant de 476.191,06 €
- l'acquisition d'un véhicule électrique dans le cadre de la labellisation TEP-CV (territoire à énergie positive pour la croissance verte).
- L'attribution d'avance remboursable économique pour 10.000 €

Les recettes d'investissement, s'élevant à 3.432.161,45 €, et se répartissent de la manière suivante :

- capitalisation des excédents de 2015 (dont excédent issu du budget annexe haut débit) pour un montant total de 2.443.703,80 €,
- le FCTVA perçu à hauteur de 194.768 €, avec 62.852 € de reste à réaliser ;
- la perception des subventions sur les différents programmes communautaires à hauteur de 617.184,20 €,

Les dépenses d'investissement pour le compte de l'année 2016 se répartissent de la manière suivante :

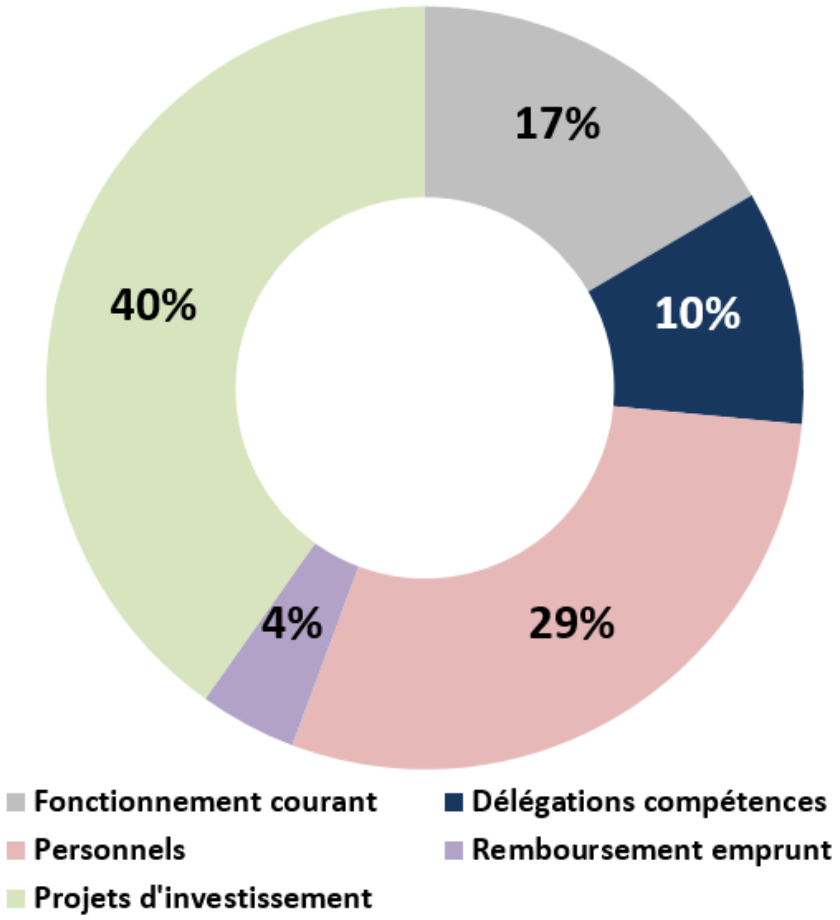

Le résultat global de l'exercice s'élève à 1.856.393,34 € avec un besoin de financement des restes à réaliser de 516.322,66 €, couvert par l'excédent de fonctionnement.

Les budgets annexes

ATELIERS RELAIS

Poursuite des opérations de crédit-bail « DUMAINE » et mise en œuvre de la reprise « GLOSEK » sur le bâtiment « ARTEGEL » avec un déficit du budget lissé dans le temps dans le cadre de la reprise ARTEGEL.

ASSAINISSEMENT

Dernière année de la mise en œuvre du contrôle de bon fonctionnement à la suite du diagnostic préalable, pour une période de 8 ans, déléguée à la SAUR, et poursuite du contrôle du neuf assuré en régie par les services,

ZONES D'ACTIVITES

Poursuite des opérations de « zones d'activités », avec la mise en œuvre des opérations « Lotissement « BERDOULET » et la vente de terrains.

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2016 – BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
CHAPITRES	BP 2016	REALISATION	%	CHAPITRES	BP 2016	REALISATION	%
011 - Charges à caractère général	426 400	382 303,87	90%	6419 Remb/ frais Personnel	40 000	49 793,75	124%
60 Achats	*90 000*	*67 032,79*	74%				
61 Services extérieurs	*166 400*	*160 798,10*	97%				
62 Autres services extérieurs	*140 000*	*130 574,22*	93%	70 Produits des services, du domaine	90 000	111 969,46	124%
63 Impôts et Taxe	*30 000*	*24 438,76*	81%	75 Revenus des immeubles	80 000	84 857,97	106%
012 - Charges de personnel	1 013 000	983 271,55	97%	7325 FPIC	30 741	217 461,00	707%
014 - Attribution compensation communes	1 941 268	1 878 056,55	97%	73 Impôts économique (CET,IFER,TASCOM)	2 098 369	2 283 625,00	109%
014 - Prélèvement FNGIR	1 249 494	1 249 494,00	100%	73 Impôts ménages (TH, TFNB)	2 338 518	2 261 350,00	97%
014 - Reversement TEOM	1 720 000	1 727 285,00	100%	73 TEOM	1 720 000	1 727 285,00	100%
				73 Attribution négative		33 450,63	
65 - Charges de gestion courante	470 351	360 776,98	77%				
dont subvention de gestion budget annexe	*102 351*			74 Dotations, subvent, participations	1 392 059	1 403 878,51	101%
dont subvention OT	*105 000*	*104 003,27*		*dont DGF et participation*	*368 174*	*368 174,00*	100%
dont participation SM	*82 000*	*80 349,79*		*dont compensation part salaires*	*783 885*	*783 885,00*	100%
				dont allocations compensation	*175 000*	*199 706,87*	114%
66 - Charges financières	21 000	20 901,84	100%	*dont subventions*	*65 000*	*52 112,64*	80%
67 - Charges exceptionnelles	29 000	28 925,00	100%	77 Produit exceptionnel		10 396,70	
S/TOTAL DEPENSES REELLES	6 870 513	6 631 014,79	97%	S/TOTAL RECETTES REELLES	7 789 687	8 184 068,02	105%
66 - ICNE	-						
68 - Dot. aux amortissements et provisions	155 000	154 661,97					
Virement à l'investissement	764 174						
Provision pour risque et travaux	200 000	200 000,00					
S/TOTAL DEPENSES D'ORDRES	1 119 174	354 661,97	32%	S/TOTAL RECETTES D'ORDRES	-	-	
Résultat cloture Haut Débit		1 080,35					
TOTAL FONCTIONNEMENT	7 989 687	6 986 757,11	87%	TOTAL DE FONCTIONNEMENT	7 789 687	8 184 068,02	105%

Mis à jour le 13/03/2017

Excédent de fonctionnement prévisionnel 1 197 310,91 €

pour rappel excédent 2015 1 527 602,94 €

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2016 – BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP	Réalisation	R A R	RECETTES	BP	Réalisation	R A R
1/ OPERATIONS FINANCIERES							
				Affect. Excd. Fonct.	1 527 602	1 527 602,94	
				Affect. Excd. Invest Cloture Haut Débit		2 671,54	
Remb. Emprunts	120 000	118 955,20		Virt. Section Fonct.	764 174		
				Excédent invest	913 429	913 429,32	
				FCTVA	732 693	194 768,00	62 852
				Amortissement	155 000	154 661,97	
Fonds d'aide éco (avances remboursables)	45 000	10 100,00	10 000	Remboursement avances remboursables	15 000	21 525,04	
Remb. Caution loyer	3 000	1 440,45		Loyers		318,62	
S/T OPERATIONS FINANCIERES	**168 000**	**130 495,65**	**10 000**	**S/T OPERATIONS FINANCIERES**	**4 107 898**	**2 814 977,43**	**62 852**
2/ EQUIPEMENTS NON INDIVIDUALISES							
Etudes	105 600	39 498,04	65 000	Subv Etudes TEPCV	10 000	9 600	
Participation SM Gers Numérique/SCoT	150 000	122 060,64		Subv Etudes Leader	23 500		
Aides économique directes	280 000		280 000	Subv Etudes Etat	30 000	11 250	18 750
Aides OPAH	50 000	1 500,00	20 000	Subv Etude préop OPAH		16 625	
Fond de concours communes	650 000	141 635,73	508 000		-	-	
S/TOTAL IMMOB INCORPORELLES	**1 235 600**	**304 694,41**	**873 000**	**S/TOTAL IMMOB INCORPORELLES**	**63 500**	**37 475**	**18 750**
Achat terrains	198 000	17 713,20	180 000		-	-	
Achat Bâtiment	-			Cession terrain budget ZA	98 725		98 725
Matériel et mobilier service	70 000	59 315,13	10 000	Subv véhicules electriques	20 000	9 600	
Instruments Musique	1 500	2 488,00					
S/TOTAL IMMOB. CORPORELLES	**269 500**	**79 516,33**	**190 000**	**S/TOTAL IMMOB. CORPORELLES**	**118 725**	**9 600**	**98 725**
Aménagement Rando	10 000	2 494,29		Emprunt d'Equipement	132 646		
Démantèlement haut débit	30 000	1 125,00		Participation jardin du Bien Etre			20 000
Jardin du bien être	24 000	18 645,84	5 000	Subvention Jardin Bien Etre	10 000		20 225
Bâtiment Services Techniques	5 000						
Gros Entretien bâtiment CCLG	30 000	3 791,25			-	-	
S/TOTAL TRAVAUX EN COURS	**99 000**	**26 056,38**	**5 000**	**S/TOTAL TRAVAUX EN COURS**	**142 646**	**-**	**40 225,00**
S/T EQUIP. NON INDIVIDUALISES	**1 604 100**	**410 267,12**	**1 068 000**	**S/T EQUIP. NON INDIVIDUALISES**	**324 871**	**47 075,00**	**157 700**
3/ OPERATIONS D'EQUIPEMENT							
VOIRIE programme 2016	249 000	227 862,83	21 137				
Aménagement ZA (Gâlis / Berdoulet)	472 628	260 401,46		Subv Etat ZI Fleurance	116 051	264 930,02	
				Subv CG32 ZI Fleurance	54 325	50 560,00	
EP ZI Lectoure	90 000		90 000	Subv Etat ZI EP	97 500		
EP ZI Fleurance	205 000	2 311,03	200 000	Subv TEPCV EP	26 500		10 000
				Subv SDEG EP	47 000		35 073
OTI Lectoure	960 000		600 000	Subv Etat	357 480	62 559,00	162 288
				Subv Leader OTI			
LIR	1 082 160	63 678,96	600 000	Subv AAP Région	340 500		340 500
				Subv DETR	315 630	192 060,00	
Bâtiment scolaire	500 000	4 560,00	495 000		-		
Pépinière d'entreprises (ateliers)	499 875	476 191,06		Subv Etat	131 600		131 600
				Subv Leader	60 000		60 000
				Subv Région	18 800		18 800
FABLAB	267 392		267 392	Subv Etat	50 000		
				Subv Région	50 000		
S/TOTAL OPERATIONS D' EQUIPT	**4 326 055**	**1 035 005,34**	**2 273 529**	**S/TOTAL OPERATIONS D' EQUIPT**	**1 665 386**	**570 109,02**	**758 261**
4/ OPERATION SOUS MANDAT							
Aménagement ZA Fleurance	255 913		255 913	Participation commune & SERF	280 484		280 484
TVA Travaux	49 743		49 743	FCTVA	25 172		25 172
S/T OPERATION SOUS MANDAT	**305 656**	**-**	**305 656**	**S/T OPERATION SOUS MANDAT**	**305 656**	**-**	**305 656**
TOTAL GENERAL OP REELLES	**6 403 811**	**1 575 768,11**	**3 657 185**	**TOTAL GENERAL OP REELLES**	**6 403 811**	**3 432 161,45**	**1 284 469**

13/03/2017

Excédent investissement	1 856 393,34
RAR	- 2 372 716,00
Besoin de financement	- 516 322,66
Excédent de fonctionnement	1 197 310,91

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2016 – BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2016	REALISATION	BP 2017	N° de COMPTES	BP 2016	REALISATION	BP 2017
001 DFT INV GLOSEK	178 180	178 179,35	192 827	1068 EXCT FCT GLOSEK	20 814	20 814,53	25 159
001 DFT INV DUMAINE	9 174	9 173,39	9 541	1068 EXCT FCT DUMAINE	9 174	9 173,39	9 541
001 DFT PORTEO	25 558	25 557,60	63 843	1068 EXCT FCT PORTEO	25 558	25 557,60	51 209
164 EMPRUNT GLOSEK	35 642	35 461,98	9 146	021 VIR GLOSEK	192 828		176 814
164 EMPRUNT DUMAINE	9 541	9 540,33	9 923	021 VIR DUMAINE	9 541		9 923
164 EMPRUNT PORTESéO	60 804	516 829,14	48 975	021 VIR PORTESéO	36 778		61 609
Refinancement Emprunt Portéseo	456 026			Cession	80 055		0
				Emprunt	400 000	400 000,00	
TOTAL INVESTISSEMENT	774 925	774 741,79	334 255	TOTAL INVESTISSEMENT	774 748	455 545,52	334 255

Déficit d'investissement : - 319 196,27 -

SECTION FONCTIONNEMENT H.T.

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2016	REALISATION	BP 2017	N° de COMPTES	BP 2016	REALISATION	BP 2017
				002 EXCT BEAUDONNET	47 646	47 646,28	47 646
				002 EXCT TIXIER	353	353,26	353
6611 Rem Intérêts GLOSEK	1 318	1 317,58	97	002 EXCT GLOSEK	-		-
6611 Rem Intérêts DUMAINE	1 621	1 620,51	1 240	002 EXCT DUMAINE	3 462	3 462,99	3 467
6611 Rem Intérêts PORTESéO	3 692	3 691,91	2 159	002 EXCT PORTESéO	9 990	9 990,06	-
Frais Portéseo cession				Subv gestion GLOSEK	102 351		97 642
635 T FONC PORTESéO	27 800	25 606,24	27 800	738 REMB TF PORTESéO	27 800	25 606,24	27 800
635 T FONC DUMAINE	1 500	1 126,00	1 500	738 REMB TF DUMAINE	1 500	1 126,00	1 500
635 T FONC GLOSEK	6 800	6 691,00	6 800	738 REMB TF GLOSEK	6 800	6 691,00	6 800
Indemnité rembt emprunt	26 921	26 920,64					
023 VIR DUMAINE	9 541		9 923	752 LOYER DUMAINE	11 165	11 165,64	11 165
023 VIR PORTESéO	46 606		61 609	752 LOYER PORTESéO	71 832	71 832,00	63 768
023 VIR GLOSEK	192 828		176 814	752 LOYER GLOSEK	26 477	26 477,52	27 801
TOTAL FONCTIONNEMENT	318 627	66 973,88	287 942	TOTAL FONCTIONNEMENT	309 376	204 350,99	287 942
TOTAUX GENERAUX	1 093 552	841 715,67	622 197	TOTAUX GENERAUX	1 084 124	659 896,51	622 197
						-181 819,16	-

Résultat Invest	- €	Résultat Fct	47 646,28 €	Total	47 646,28 €	BEAUD
Résultat Invest	- €	Résultat Fct	353,26 €		353,26 €	TIXIER
Résultat Invest	- 176 814,00 €	Résultat Fct	27 704,00 €		-149 110,00 €	GLOSEK
Résultat Invest	- 61 609,00 €	Résultat Fct	61 609,00 €		0,00 €	PORTESéO
Résultat Invest	- 9 923,00 €	Résultat Fct	13 392,00 €		3 469,00 €	DUMAINE
Résultat Invest Global	- 248 346,00 €	Résultat global Fct	150 704,54 €		-97 641,46 €	TOTAL

RAR PORTESéO 2016 52987

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2016 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

SECTION INVESTISSEMENT H.T.

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2016	REALISATION	BP 2017	N° de COMPTES	BP 2016	REALISATION	BP 2017
Remb emprunts	**5 020**	5 011,30		EXCT INVEST	**5 563**	5 563,10	**11 647**
Schéma directeur ASST				Subvention Agence Eau			
Logiciel/Matériel Informatique			**3 000**				
Dépenses imprévues				AMORTISSEMENT	**19 000**	18 882,50	
Reprise amort subvention	**7 788**	7 787,12					
TOTAL INVESTISSEMENT	**12 808**	**12 798,42**	**3 000**	**TOTAL INVESTISSEMENT**	**24 563**	**24 445,60**	**11 647**

SECTION FONCTIONNEMENT H.T.

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2016	REALISATION	BP 2017	N° de COMPTES	BP 2016	REALISATION	BP 2017
				001 EXCED FCT	**1 592**	1 591,88	**26 852**
C/ Charges générales	**69 281**	**44 425,87**	**42 132**				
				Contrôle neuf			
Achats	3 000	455,99	6 070	Redevances ASST neuf	**8 000**	13 198,14	**6 000**
Services extérieurs	62 000	43 197,70	29 452	Subv exploitation	**8 680**	8 680,00	**7 800**
Autres serv. Exterieurs	4 281	772,18	6 610				
				Contrôle fonctionnement			
Personnel	**68 000**	**67 417,53**	**88 000**	Redevances ASST Fct	**123 453**	118 609,71	**65 000**
Non valeur	**1 000**	**-**		Subv exploitation	**8 418**	8 418,00	**24 980**
Emprunts	**1 000**	**449,30**					
REOG	**37 800**	**29 400,00**	**84 000**	Subvention REOG	**1 350**		
Charges financière excep.				**REOG**	**37 800**	29 400,00	**84 000**
Annulation titres et cession	**1 000**	**259,47**	**500**	Produits Exceptionnels		2,20	
Amortissements	**19 000**	**18 882,50**		Reprise amort subvention	**7 788**	7 787,12	
TOTAL FONCTIONNEMENT	**197 081**	**160 834,67**	**214 632**	**TOTAL FONCTIONNEMENT**	**197 081**	**187 687,05**	**214 632**

TOTAUX GENERAUX	**209 889**	**173 633,09**	**217 632**	**TOTAUX GENERAUX**	**221 644**	**212 132,65**	**226 279**

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2016 – BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2016	REAL	BP 2017	N° de COMPTES	BP 2016	REAL	BP 2017
010:3351 Terrains				010:3351 Terrains			
010:3354 Etudes				010:3354 Etudes			
010:3355 Travaux +Honor				010:3355 Travaux +Honor			
010:3358 Frais Annexes				010:3358 Frais Annexes			
S/T Trx en cours de terrains				S/T Trx en cours terrains			
010:3555 Terrains aménagés	140 532	-	89 755	010:3555 Terrains aménagés	234 626		183 656
010 DFCT Invest	93 901	93 900,51	93 901	16876 Avance CCLG			
TOTAL INVESTISSEMENT	234 433	93 900,51	183 656	TOTAL INVESTISSEMENT	234 626	-	183 656

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
6015 terrains à aménager	98 725		98 725				
6045 Etudes				7015 Ventes terrains	551 472	92 210,00	458 562
605 Travaux et honor	41 807		41 807				
608 Frais accessoires				EXCT FCT	83 547	83 547,93	124 787
S/T Trx en cours de terrains	140 532	-	140 532				
6522 Reverst EXCT	348 916		348 916				
658 Produits de gestion							
7133 Variation de terr en cours				7133 Variation de terr en cours			
71355 " " de terr aménagés	234 626		183 656	71355 " " de terr aménagés	140 532		89 755
TOTAL FONCTIONNEMENT	724 074	0,00	673 104	TOTAL FONCTMENT	775 551	175 757,93	673 104

TOTAL BUDGET	958 507	93 900,51	856 760	TOTAL BUDGET	1 010 177	175 757,93	856 760

ANALYSE BUDGETAIRE RETROSPECTIVE – TABLEAU DE SYNTHESE ET RATIOS

Tableau simplifié	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016
DEPENSES										
Dépenses de fonctionnement	509 561	537 942	584 593	641 933	544 977	611 193	494 133	595 157	657 767	948 335
Dépenses de personnel	516 470	494 458	642 917	630 206	629 288	642 281	704 316	801 209	957 866	983 272
Remboursement emprunt	237 698	52 825	94 531	134 075	136 704	106 258	107 025	208 177	170 295	139 856
Projets d'investissement	804 327	2 840 700	2 898 280	532 205	1 419 535	1 309 247	2 453 264	2 875 315	2 994 756	1 456 812
TOTAL DES DEPENSES	**2 068 056**	**3 925 925**	**4 220 321**	**1 938 420**	**2 730 504**	**2 668 979**	**3 758 738**	**4 479 858**	**4 780 684**	**3 528 275**
RECETTES										
Fiscalité	1 229 923	1 330 863	1 525 355	1 583 359	1 618 855	1 706 094	2 002 426	2 204 311	2 188 909	2 222 942
Dotations et participations	392 452	357 030	1 085 939	587 073	589 493	661 862	850 831	801 017	852 569	562 942
Autofinancement	360 124	573 744	639 122	810 962	883 370	779 058	1 198 588	2 205 997	2 330 637	1 527 603
Emprunt	0	0	435 509	0	0	0	0	502 878	86 934	0
Subventions	568 604	1 128 044	1 383 256	115 184	121 422	353 301	636 007	409 739	449 994	651 482
Recettes des services et domaines	290 271	390 612	373 129	264 215	281 255	261 691	207 131	276 755	275 453	316 425
TOTAL DES RECETTES	**2 841 374**	**3 780 293**	**5 442 310**	**3 360 793**	**3 494 395**	**3 762 006**	**4 894 983**	**6 400 697**	**6 184 496**	**5 281 394**

Ratios	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016
Charge de structure										
Personnel / Dépenses réelles de fonct.	16%	12%	15%	14%	10%	11%	11%	12%	14%	14%
Personnel / Dépenses réelles de fonct.(hors reversement fiscalité)	47%	44%	49%	47%	42%	46%	52%	53%	55%	47%
Charges de gestion / dépenses réelles de fonct.	18%	15%	15%	15%	14%	12%	10%	11%	11%	16%
Reversement fiscalité / dépenses de fonct.	65%	73%	70%	71%	75%	77%	78%	77%	74%	70%
Frais de personnel + annuité dette / Dépenses réelles de fonct.	68%	49%	57%	57%	51%	54%	60%	67%	65%	53%
Recettes de fonctionnement										
Produit fiscalité / Recettes de fonct.	86%	87%	86%	86%	88%	87%	87%	81%	87%	86%
DGF et autres participations / recettes de fonct.	9%	7%	9%	9%	7%	7%	7%	6%	5%	4%
Autres produit / Recettes de fonct.	2%	2%	2%	2%	1%	1%	2%	2%	2%	2%
DGF et autres participations / recettes réelles de fonct.	23%	22%	26%	28%	26%	22%	23%	19%	16%	13%
Domaines et services / Recettes réelles de fonct.	4%	4%	4%	4%	4%	4%	5%	6%	6%	6%
Produit de fiscalité réel / Recettes réelles de fonct.	73%	74%	70%	68%	70%	68%	69%	71%	67%	67%
Cotisations / Produit de fiscalité large	69%	70%	70%	71%	77%	78%	80%	81%	81%	82%
Compensation / produit fiscalité large	31%	30%	30%	29%	23%	22%	20%	19%	19%	18%
Capacité d'épargne										
Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	32%	32%	36%	40%	34%	45%	55%	60%	46%	36%
Epargne nette / recettes réelles de fonctionnement	20%	30%	32%	35%	29%	41%	52%	56%	42%	33%
Effort d'équipement										
Epargne brute / Investissement	56%	22%	27%	145%	54%	86%	66%	77%	48%	77%
Dépenses d'équip. / recettes réelles de fonc.	58%	147%	131%	27%	63%	52%	83%	79%	96%	47%
Poids de la dette et marge de manœuvre										
Annuité dette / recettes réelles de fonct.	13%	3%	4%	6%	6%	4%	4%	5%	5%	4%
Encours dette / recettes réelles de fonct.	0,16	0,12	0,27	0,21	0,15	0,11	0,06	0,13	0,14	0,10
Encours dette / épargne brute	0,50	0,39	0,75	0,53	0,45	0,24	0,12	0,22	0,30	0,28
Encours dette	285 991 €	244 122 €	604 273 €	493 229 €	377 208 €	288 024 €	194 806 €	515 808 €	453 220 €	334 265 €

ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE - GRAPHIQUES

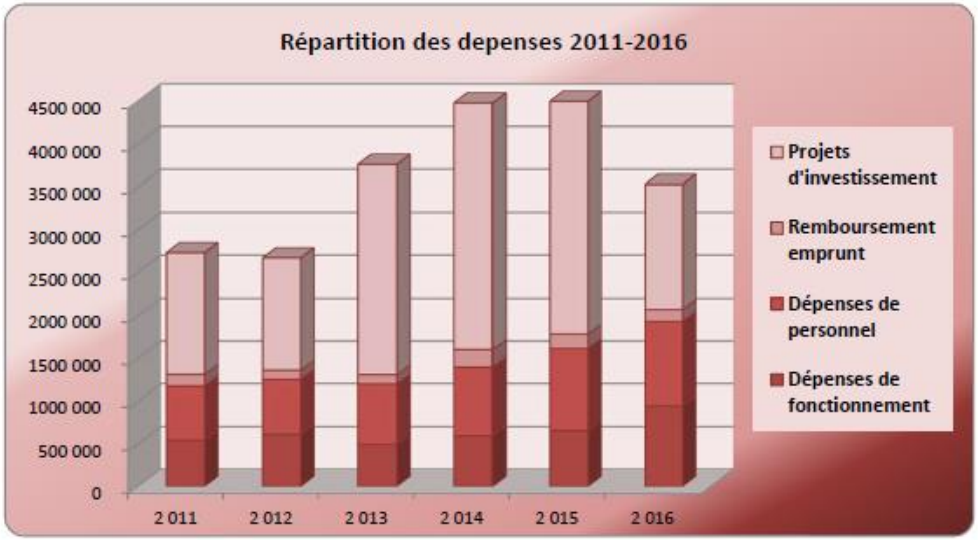

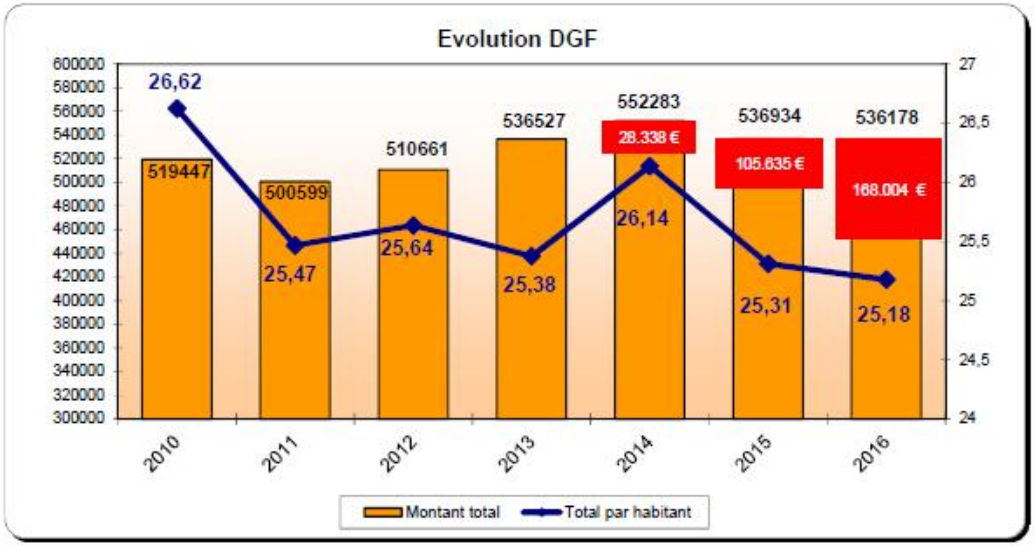

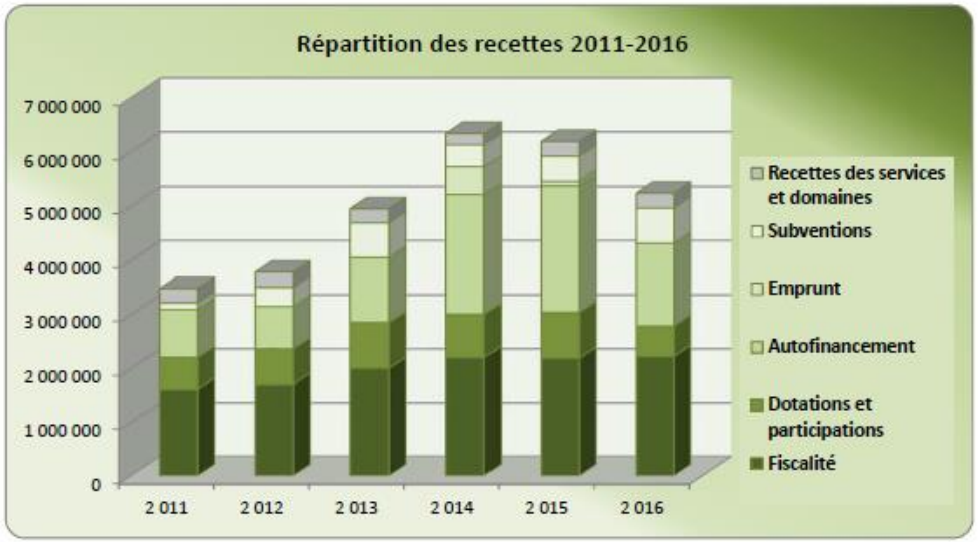

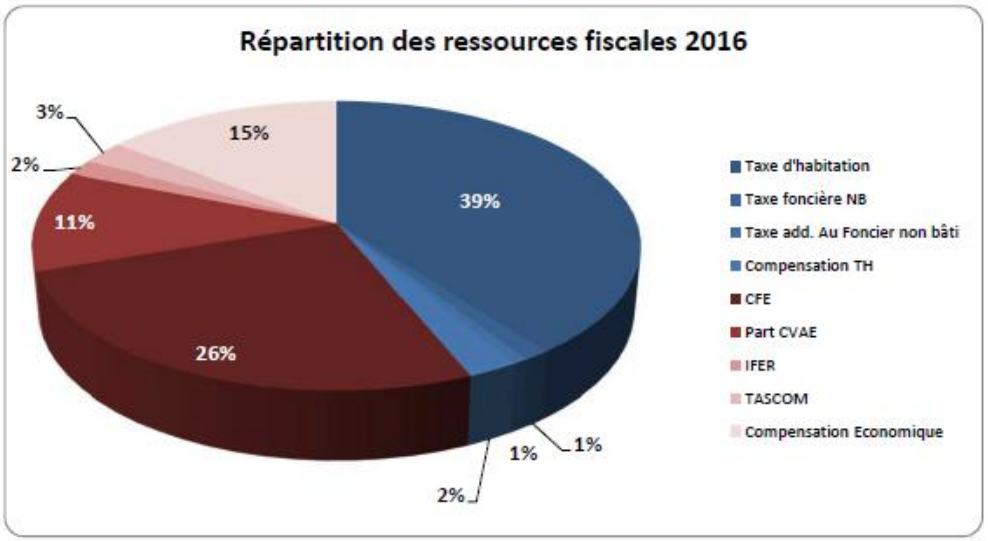

ANALYSE FISCALE – REPARTITION DE LA FISCALITE REELLE PAR COMMUNE

commune	Total produit ménages		Total produit ECO		TOTAL		Reversement			Attribution Négative	Compensation AC négative	FISCALITE REELLE CCLG	
							FNGIR	AC	TOTAL				
BERRAC	13 441 €	0,61%	5 465 €	0,19%	18 906 €	0,37%	4 983 €		4 983 €	139 €	8 663 €	5 399 €	0,29%
BRUGNENS	20 083 €	0,91%	57 798 €	2,02%	77 881 €	1,53%	18 274 €	38 673 €	56 947 €			20 934 €	1,12%
CADEILHAN	11 296 €	0,51%	3 937 €	0,14%	15 233 €	0,30%	4 045 €		4 045 €	133 €	11 163 €	158 €	0,01%
CASTELNAU ARBIEU	20 560 €	0,93%	3 836 €	0,13%	24 396 €	0,48%	6 635 €		6 635 €	1 737 €	16 620 €	2 878 €	0,15%
CASTERA LECTOUROIS	37 038 €	1,67%	9 938 €	0,35%	46 976 €	0,92%	12 613 €		12 613 €	466 €	15 082 €	19 746 €	1,05%
CASTET ARROUY	15 570 €	0,70%	6 357 €	0,22%	21 927 €	0,43%	5 778 €	465 €	6 243 €			15 684 €	0,84%
CERAN	12 724 €	0,57%	2 923 €	0,10%	15 647 €	0,31%	4 226 €		4 226 €	112 €		11 533 €	0,62%
CEZAN	18 280 €	0,83%	3 244 €	0,11%	21 524 €	0,42%	5 863 €		5 863 €	791 €	5 257 €	11 195 €	0,60%
FLAMARENS	14 855 €	0,67%	2 523 €	0,09%	17 378 €	0,34%	4 740 €	273 €	5 013 €			12 366 €	0,66%
FLEURANCE	838 538 €	37,85%	1 576 171 €	55,04%	2 414 709 €	47,54%	580 356 €	898 998 €	1 479 354 €			935 354 €	49,91%
GAVARRET	12 419 €	0,56%	5 560 €	0,19%	17 979 €	0,35%	4 715 €	8 369 €	13 084 €			4 895 €	0,26%
GIMBREDE	24 319 €	1,10%	9 583 €	0,33%	33 902 €	0,67%	8 949 €	18 578 €	27 527 €			6 375 €	0,34%
GOUTZ	15 462 €	0,70%	1 548 €	0,05%	17 010 €	0,33%	4 698 €		4 698 €	651 €	2 715 €	10 248 €	0,55%
LA ROMIEU	76 817 €	3,47%	38 786 €	1,35%	115 603 €	2,28%	30 125 €		30 125 €	24 029 €	2 555 €	106 952 €	5,71%
LA SAUVETAT	39 150 €	1,77%	10 307 €	0,36%	49 457 €	0,97%	13 289 €	3 209 €	16 498 €			32 958 €	1,76%
LAGARDE	10 721 €	0,48%	8 202 €	0,29%	18 923 €	0,37%	4 813 €		4 813 €	217 €	11 720 €	2 607 €	0,14%
LALANNE	7 185 €	0,32%	446 €	0,02%	7 631 €	0,15%	2 123 €		2 123 €	137 €	1 105 €	4 539 €	0,24%
LAMOTHE GOAS	8 669 €	0,39%	2 595 €	0,09%	11 264 €	0,22%	3 011 €	7 517 €	10 528 €			736 €	0,04%
LARROQUE ENGALIN	5 763 €	0,26%	744 €	0,03%	6 507 €	0,13%	1 787 €	159 €	1 946 €			4 560 €	0,24%
LECTOURE	506 587 €	22,87%	791 763 €	27,65%	1 298 350 €	25,56%	315 605 €	643 820 €	959 425 €			338 925 €	18,08%
MARSOLAN	45 279 €	2,04%	22 301 €	0,78%	67 580 €	1,33%	17 635 €	44 035 €	61 670 €			5 910 €	0,32%
MAS AUVIGNON	16 279 €	0,73%	13 916 €	0,49%	30 195 €	0,59%	7 627 €	2 757 €	10 384 €			19 811 €	1,06%
MIRADOUX	63 960 €	2,89%	70 266 €	2,45%	134 226 €	2,64%	33 368 €	60 411 €	93 779 €			40 448 €	2,16%
MIRAMONT	11 445 €	0,52%	2 056 €	0,07%	13 501 €	0,27%	3 676 €		3 676 €	595 €	7 083 €	3 337 €	0,18%
MONTESTRUC	63 309 €	2,86%	48 286 €	1,69%	111 595 €	2,20%	28 389 €	24 616 €	53 005 €			58 590 €	3,13%
PAUILHAC	46 153 €	2,08%	42 266 €	1,48%	88 419 €	1,74%	22 237 €	18 838 €	41 075 €			47 344 €	2,53%
PERGAIN TAILLAC	23 075 €	1,04%	7 468 €	0,26%	30 543 €	0,60%	8 137 €	10 154 €	18 291 €			12 252 €	0,65%
PEYRECAVE	6 326 €	0,29%	7 701 €	0,27%	14 027 €	0,28%	3 464 €	8 971 €	12 435 €			1 592 €	0,08%
PIS	5 962 €	0,27%	1 279 €	0,04%	7 241 €	0,14%	1 960 €		1 960 €	324 €	6 499 €	-895 €	-0,05%
PLIEUX	17 471 €	0,79%	3 309 €	0,12%	20 780 €	0,41%	5 649 €	13 332 €	18 981 €			1 799 €	0,10%
POUY ROQUELAURE	10 962 €	0,49%	5 742 €	0,20%	16 704 €	0,33%	4 344 €	8 187 €	12 531 €			4 173 €	0,22%
PRECHAC	13 358 €	0,60%	4 269 €	0,15%	17 627 €	0,35%	4 698 €		4 698 €	269 €	9 395 €	3 802 €	0,20%
PUYSEGUR	6 929 €	0,31%	2 432 €	0,08%	9 361 €	0,18%	2 485 €		2 485 €	229 €	1 014 €	6 092 €	0,33%
REJAUMONT	18 708 €	0,84%	7 548 €	0,26%	26 256 €	0,52%	6 923 €		6 923 €	673 €	332 €	19 674 €	1,05%
ST AVIT	8 321 €	0,38%	3 686 €	0,13%	12 007 €	0,24%	3 151 €	4 553 €	7 704 €			4 303 €	0,23%
SAINT MARTIN	11 186 €	0,50%	8 858 €	0,31%	20 044 €	0,39%	5 087 €	5 092 €	10 179 €			9 865 €	0,53%
SAINT MEZARD	15 522 €	0,70%	11 019 €	0,38%	26 541 €	0,52%	6 781 €		6 781 €	806 €	2 336 €	18 229 €	0,97%
SAINTE MERE	16 827 €	0,76%	8 530 €	0,30%	25 357 €	0,50%	6 606 €	13 193 €	19 799 €			5 558 €	0,30%
SAINTE RADEGONDE	14 820 €	0,67%	1 477 €	0,05%	16 297 €	0,32%	4 502 €		4 502 €	1 905 €	2 767 €	10 933 €	0,58%
SEMPESSERRE	26 754 €	1,21%	23 861 €	0,83%	50 615 €	1,00%	12 751 €	2 903 €	15 654 €			34 961 €	1,87%
TAYBOSC	5 929 €	0,27%	1 791 €	0,06%	7 720 €	0,15%	2 063 €		2 063 €	236 €	6 328 €	-435 €	-0,02%
TERRAUBE	36 379 €	1,64%	18 859 €	0,66%	55 238 €	1,09%	14 374 €	38 764 €	53 138 €			2 100 €	0,11%
URDENS	20 897 €	0,94%	4 882 €	0,17%	25 779 €	0,51%	6 958 €	2 179 €	9 137 €			16 641 €	0,89%
TOTAL	**2 215 328 €**	**100%**	**2 863 527 €**	**100,00%**	**5 078 855 €**	**100,00%**	**1 249 494 €**	**1 878 046 €**	**3 127 540 €**	**33 449 €**	**110 634 €**	**1 874 130 €**	**100,00%**

Communauté de Communes

Lomagne Gersoise

Territoire d'@ccueil et d'Excellence

CCLG – 8 avenue Pierre de Coubertin – 32500 FLEURANCE – Tél : 05 62 64 22 55 – Fax : 05 62 64 22 56
E-mail : communaute-de-communes@lomagne-gersoise.com – Site internet : www.lomagne-gersoise.com